

FRANCE

Fév. 1961 - N° 30 1,50 NF.

FORUM



*Sera-t-il
l'homme
de la Paix?*



Démocratie et Technocratie

Votre *Forum* sur « Démocratie et technocratie » vient à point nommé. Il semble bien, en effet, quelles que soient les exigences de la propagande, que les technocrates russes et surtout chinois aient agi avec le peuple des campagnes comme ce jeune économiste qu'évoque A. Philip et qui aurait déclaré, au cours d'un débat, que dans quatre ou cinq ans les syndicats (c'est-à-dire ceux qui expriment la confiance et l'avis du peuple) seraient inutiles puisque « les méthodes de l'économie mathématique permettront de calculer la juste distribution du revenu national et par conséquent ceux qui savent décideront et qu'on n'aura plus besoin d'eux. »

Les techniciens, dès qu'ils ont le pouvoir, deviennent des technocrates et perdent le sens commun. De plus ils ne sont pas infallibles et quand ils se trompent ils se trompent en grand, aux dépens de millions d'être humains. L'insertion de la révolution technique dans un groupement humain risque d'être facteur de désordre si la compétence du technicien n'est pas tempérée par le bon sens et s'il ne s'en remet pas à cette espèce de connaissance seconde qui lui permet comme le dit M. Bloch-Lainé « de fermer le livre de comptes et de décider suivant son flair ».

Le débat de *France-Forum* consacre donc la victoire du bon sens sur l'utopie technocratique. De plus il suggère une solution au conflit entre le technicien et l'homme politique ou le chef d'entreprise. La décentralisation administrative qui amène le développement régional restitue ce cadre concret où se manifeste la résistance des phénomènes sociaux « totaux ». Sur ce terrain du concret, la collaboration de l'élu, du notable, des mandataires du peuple, et du technicien devient féconde et les participants au débat insistent sur la nécessité d'actions régionales d'équipement et de mise en valeur permettant d'assurer cette collaboration.

D'ailleurs, quelle solution adoptent les responsables chinois devant l'ampleur de la catastrophe technocratique dans le domaine agricole, sinon la régionalisation de l'économie et de la politique in-

térieure. Dans une perspective libérale comme la nôtre la centralisation excessive a créé le « désert français ». Souhaitons que les prises de position des éminents participants à votre *Forum* nous fassent passer rapidement dans ce domaine des tendances à la réalisation.

P. LENOT (Seine).

Si certains lecteurs de *France-Forum* doutaient de l'existence des technocrates, ils sont maintenant rassurés. Ils sont en outre fixés sur leur technique et leur orientation. Malgré les efforts de P. Pflimlin et A. Philip, ils n'ont pas réussi à descendre sur terre, au niveau des travailleurs et des consommateurs.

Le dialogue leur a fait découvrir qu'il pourrait y avoir intérêt à faire circuler les hauts fonctionnaires à travers les divers compartiments de la Haute-Administration pour leur rendre le sens de l'humain.

Il faudrait craindre au contraire que cette vue élargie ne leur donne plus d'assurance pour confier la direction de toutes nos affaires à l'Administration, entraînant systématiquement une plus grande concentration et l'enlever définitivement au secteur professionnel dont le point de vue d'après M. Bloch-Lainé ne peut qu'être opposé au sien.

De même qu'en politique la démocratie réclame du pouvoir de tenir compte de l'existence des partis, dans une économie qui se veut démocratique, les syndicats et les organisations professionnelles doivent ne pas être ignorés.

Louis CETRE (Besançon).

France-Forum pour quoi faire ?

On ne peut que souscrire aux propos de cet éditorial lucide signé d'Etienne Borne, Jean Lecanuet, Henri Bourbon: « les institutions sont précaires, peu cohérentes... L'Etat reste informe alors qu'il a une figure prestigieuse... La démocratie qu'il (le général de Gaulle) a à la fois préservée et compromise sera à refaire après lui... »

Malheureusement, comme le note encore l'éditorial, « les partis se souviennent trop et n'espèrent pas assez ». Celui que je connais un peu et aime beaucoup, à cause de sa riche pâte humaine (le M.R.P.) n'est pas encore dégagé de ce passé, où son souci constant de présence au pouvoir, pour le « moindre mal », allié aux faiblesses humaines de ceux des siens qui y avaient pris goût, ne lui a pas permis de prononcer à temps le « non » salvateur, qu'il a dû abandonner... au général de Gaulle. Mais « l'Etat reste informe, alors qu'il a une figure prestigieuse », et la démocratie « sera à refaire après lui ».

Si la démocratie est à refaire, et si les partis lui sont indispensables, n'est-il pas urgent pour eux « d'interrompre la décadence » dont parlait récemment Etienne Borne, d'adapter leurs structures et leurs méthodes, de les tirer de leur isolement pour en faire des lieux de rencontre et de dialogue avec les autres forces vives de la nation, professionnelles, syndicales, familiales ou sociales ? Pour sa part, « France-Forum », au-delà du cadre des partis, a déjà eu la lucidité et le courage de préparer ce renouveau. Puisse le courant bénéfique ainsi amorcé y entraîner très vite les plus valables d'entre eux, et notamment le M.R.P. Demain, il sera trop tard.

Daniel MORENNE (Fontainebleau).

Cercles France-Forum

Pierre Fougeyrollas a parlé du marxisme au Cercle *France-Forum* de Melun et au Cercle *France-Forum* de Paris-XX^e arrondissement.

PHOTOS

—
Forum : Agence Dalmas-Prat.
Enquête : Documentation Française.
Etude : A.G.I.P.
Cinéma : Artistes associés Cocinor
Théâtre : Studio Lipn'zki
 —

Couverture : A.G.I.P.

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet.

Rédacteur en chef : Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V*)
C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro 1,50 NF

Abonnement : 8 numéros par an.. 10 NF

SOMMAIRE

N° 30 - FEVRIER 1961 - 1,50 NF.

EDITORIAL

La Démocratie est dialogue 3

AU FORUM

Après le Referendum du 8 janvier, AVEC JULES CLAUWAERT, JACQUES FAUVET, PIERRE LIMAGNE, J.-R. TOURNOUX 4

ENQUETE

Retour de Pologne, PAR BERNARD GUYOMARD 13.

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Pour ou contre l'économie concertée ? PAR PIERRE DECAMPS 17

ETUDE

Jean-Paul Sartre entre l'existentialisme et le marxisme, PAR FRANÇOIS FEJTO 21

PROBLEMES

L'Etat éducatif, PAR JOSEPH ROVAN..... 24

POLEMIQUES ET DIALOGUES

2

PROPOS DE NOTRE TEMPS

Fabriquer de l'homme, PAR ETIENNE BORNE..... 34

NOS CHRONIQUES

CINEMA : *Alamo et Tirez sur le pianiste*, par Henri Bourbon..... 27

THEATRE : *Le Mariage de Monsieur Mississippi*, par Françoise Bascoul-Gauthier 29

NOTES DE LECTURE

Nations africaines et solidarité mondiale de Mamadou Dia, par Jacques Mallet. 30

Les Nations et l'organisation mondiale de la paix, d'André Bossin, par Philippe Saint-Marc 30

Poésie et mystique arabes de René Khawam, par Georges Le Brun Keris 31

Sur la dérive de Moscou de Georges Le Brun Keris, par Jean Aubry..... 31

NOTES EN BREF 32



• **Le nouveau partenaire.**

Il faut saluer comme il le mérite le discours d'inauguration du président Kennedy. L'orateur s'y est montré comme le contraire d'un vendeur d'illusions. Pas un atome de démagogie. Rien qui ne trahisse le culte du moi ou la complaisance personnelle. Une parole dépouillée de fioritures et d'académisme et qui seulement énonce les problèmes et les devoirs des uns et des autres à l'échelle du monde et aux dimensions du genre humain tout entier. Une assurance démocratique et une conviction chrétienne s'ajustant ensemble sans que cette convergence politise la religion ou sacralise la politique. Et un bonheur d'expression qui récompense comme par surcroît la rigueur de la pensée : « *L'homme, a dit le Président, détient entre des mains mortelles le pouvoir d'abolir toute forme de pauvreté humaine et d'abolir aussi toute forme de vie humaine.* » Comment dire avec plus de sobre concision l'ambiguïté dramatique où est parvenue l'aventure de Promothée ? Un Teilhard de Chardin eût aimé les perspectives cosmiques d'un tel discours. En ce moment de l'histoire l'idée démocratique doit éprouver sa vérité et son efficacité dans la lutte contre la tyrannie, la misère et la guerre. La démocratie, c'est trop souvent la politique devenue parole. Elle doit être, et on espère que le président Kennedy en fera la démonstration, la parole devenue politique.

• **D'un mal-pensant ou une crise à l'U.G.S.**

GEORGES SUFFERT a fait ses premières armes dans la vie publique en dirigeant et en animant une revue d'étudiants, bruyante de véhémences injustes et sympathiques, et qui s'appelait « les Mal-Pensants ». Origine qui est un destin, car depuis ce temps, non seulement Georges Suffert est toujours le mal-pensant des bien-pensants de la droite ou de la modération bourgeoise, mais encore il est le mal-pensant de toutes les équipes pourtant avancées dans lesquelles, impatient de politique, il s'est successivement engagé. Ce témoin de la plus pure gauche paraissait, en dernier lieu, avoir trouvé sa voie définitive à l'U.G.S. dont il était une manière de militant exemplaire. Le bonheur d'une si insolite harmonie a peu duré, car voici que la querelle du référendum a jeté Georges Suffert dans le désaccord et l'indiscipline. Non pas qu'il ait manqué de ferveur U.G.S. Tout au contraire, Georges Suffert avait pour son parti de vastes ambitions. Il l'imaginait dénonçant un référendum démocratiquement intolérable et entraînant dans le boycott d'une entreprise plébiscitaire tout ce que le pays compte d'hommes de gauche. Mais la thèse, acceptée d'abord par l'U.G.S., s'est révélée peu convaincante. Les syndicats libres ont jugé plus politique de ne pas prendre parti dans le débat du référendum. Le parti communiste, insensible aux invites primitives de l'U.G.S. a décidé de se battre contre le Général sur le terrain choisi par le Général et de voter non.

Alors l'U.G.S. n'a pu supporter sa solitude et elle s'est ralliée au non communiste auquel d'ailleurs il ne semble pas qu'elle ait apporté un appoint substantiel. Georges Suffert n'a pas admis que l'U.G.S. abdiquât si aisément une grande pensée politique, et en manière de protestation il a résolu de voter oui, non parce qu'il serait devenu un bien-pensant du gaullisme, mais parce qu'il est, vocation sans repentance, le mal-pensant de son parti et donc de l'U.G.S.

Georges Suffert a aggravé son cas en faisant, et dans *France-Observateur* où pour l'ordinaire ne fleurit guère l'autocritique, un procès singulièrement vigoureux de la nouvelle gauche qui apparaît sous sa plume comme dévastée par un certain nombre de maladies infantiles dont il propose le dénombrement entier et la revue générale. Car rien de tel qu'un mal-pensant pour flairer, définir et abattre les hérésies de ses proches. Et il faut confesser que sur deux points capitaux, l'analyse de Georges Suffert est si juste que la flèche est plantée au plein milieu de la cible. La nouvelle gauche est en effet incapable de résoudre le problème de ses rapports avec le parti communiste, et c'est tout le complexe progressiste que Georges Suffert met courageusement en cause ; il est clair en effet qu'une gauche vraiment non-communiste ne sera jamais possible et n'aura pas d'originalité si elle pose en principe qu'en aucun cas, dans le quotidien de l'action, elle ne contredira les attitudes communistes. De plus la nouvelle gauche, tout en s'étourdissant de verbalisme révolutionnaire ne se pose pas la question du renouvellement nécessaire des structures démocratiques dans une société moderne ; raidie dans une attitude d'opposition absolue au système gaulliste, elle ne veut pas voir ce qui dans le passage de la IV^e à la V^e République pourrait aller dans le sens d'une inévitable évolution, subordination du parlementarisme et personnalisation du pouvoir. Et il est en effet peu contestable que, s'il veut sauver l'idée démocratique et le principe républicain, le régime post-gaulliste ne saurait être une restauration de quelque ancien régime et devrait tenir compte de ce qu'il y a à la fois de négatif et de positif dans l'expérience actuelle. Sur tous ces points, non seulement Georges Suffert parle d'or, mais il est aussi l'interprète d'un grand nombre de sympathisants de la nouvelle gauche qui n'ont pas suivi lors du référendum les mots d'ordre de l'U.G.S. L'appareil du parti ne semble pas avoir bien compris l'élémentaire leçon de politique que vient de lui donner Georges Suffert, puisque obéissant aux réflexes conditionnés de la plus vieille gauche, il a menacé de sanctions l'indiscipliné, non sans le faire réfuter pour plus de précautions par les augures de *France-Observateur*. Georges Suffert se trouve donc confirmé dans sa vocation de mal-pensant. Et même l'adhésion qu'on donne ici à l'une ou l'autre de ses thèses ne saurait en faire un bien-pensant, puisque son dernier propos n'est pas exempt de cette inflation « gauchiste » qu'il dénonce chez ses amis politiques. Ceux-ci auraient donc tort de se fâcher. Mais quel parti est capable de comprendre qu'un mal-pensant toléré et écouté pourrait être pour lui un bienfait des dieux ?

La Démocratie est dialogue

Il y a quatre ans, dès la première phrase de son premier éditorial, « France-Forum » précisait la signification qu'il attachait à son titre et marquait sa volonté de contribuer pour sa part à l'établissement d'une « civilisation de la parole, du dialogue, de la liberté, celle-là même qui, si menacée qu'elle soit aujourd'hui, porte seule... une espérance historique de progrès humain ».

Les événements qui ont secoué la France et le monde au cours des deux ou trois dernières années n'ont fait qu'augmenter le nombre de ceux qui, autour de la revue, ont tenu à participer, à « la pointe la plus aiguë du présent », à cette tâche « de réconciliation, de dialogue, de recherche, bref d'action démocratique ». Cette exigence fondamentale vient d'être réaffirmée avec force dans le dernier éditorial : « France-Forum, pourquoi faire ? » — et il nous paraît aujourd'hui plus indispensable que jamais de marquer ensemble notre accord sur cette prise de position.

Pour mieux s'y conformer, la revue a systématiquement organisé dans chacun de ses numéros un « forum » où des personnalités responsables et représentatives sont venues débattre des questions d'actualité les plus brûlantes. Qu'il suffise de rappeler, pour s'en tenir aux plus récentes, les discussions sur l'Algérie, avec Jean Amrouche, Alain de Lacoste-Lareymondie et Etienne Borne, ou sur la technocratie, avec Pierre Pflimlin, Louis Armand, François Bloch-Lainé, André Philip et Michel Drancourt. En feuilletant la collection des numéros un peu plus anciens, on retrouverait des débats de même tenue sur la plupart des problèmes majeurs de ce temps : le rôle de l'armée dans la Nation, la coexistence, les Etats-Unis d'aujourd'hui, les questions africaines, la IV^e République, la planification démocratique, la construction de l'Europe, le nationalisme, le marxisme, etc.

Nous avons suivi ces efforts avec une sympathie croissante. En particulier, le moment nous paraît venu, en accord avec la direction de « France-Forum », de rendre en quelque sorte permanente la formule si heureuse du « forum » et de lui donner une dimension nouvelle par la création, aux côtés de la revue, d'un « Comité d'études et de confrontation » groupant tous les signataires de cet éditorial et qui pourrait devenir l'animateur de rencontres plus larges.

Que l'on ne se méprenne pas sur la signification de cette innovation. Nous ne formons pas un Comité de rédaction, ayant une part à la direction de la revue et aux responsabilités qui en découlent.

Mais nous tenons à soutenir publiquement une expérience de libre discussion qui nous paraît féconde. La présence d'un Comité tel que nous le concevons peut aider à maintenir et à développer l'esprit de dialogue au sein de la revue en facilitant l'organisation des « forum » proprement dits et l'accueil de signatures nouvelles, susceptibles d'enrichir cette réflexion construc-

tive et collective. Elle peut également permettre de poursuivre et de prolonger cet effort en dehors de la revue de manière moins épisodique et, en tout cas, chaque fois que les événements le rendraient indispensable. Une telle perspective s'inscrit dans la ligne du propos initial de « France-Forum ».

En cette période agitée où toutes les formules traditionnelles, qu'elles soient du domaine de la science ou de la pratique sociale, sont sérieusement mises à l'épreuve, l'effort de mise en question, de recherche et de confrontation n'a jamais en effet été aussi nécessaire.

L'essentiel — et c'est là l'originalité de l'expérience tentée aujourd'hui dans la ligne de celle menée depuis quelques temps déjà à « France-Forum » — est que cette incessante prospection continue d'être menée de manière d'autant plus libre que ses promoteurs sont d'accord sur des buts et des moyens qui peuvent être ainsi précisés.

Dès le premier jour, la revue a parié pour la démocratie. Tous à « France-Forum » et au Comité d'études n'ont eu et n'auront de cesse que les valeurs démocratiques auxquelles ils sont profondément attachés se réalisent dans la vie politique et sociale. Aucun d'entre eux ne se fait d'illusion sur les difficultés et l'ampleur de la tâche. Du moins est-il essentiel à la vie démocratique que des hommes, traduisant leur idéal dans des choix et des engagements différents et, le cas échéant, opposés sur le plan politique, syndical ou social, puissent trouver des lieux comme cette revue où débattre en toute liberté et rigueur des problèmes d'actualité et de leurs raisons d'agir. Ce qui constitue déjà une première réalisation concrète de l'objectif poursuivi. Le dialogue, forme première et essence de la démocratie, est en effet, dans les circonstances actuelles, le type d'action politique probablement le plus nécessaire et le plus urgent.

Encore convient-il que les méthodes utilisées ne contredisent pas les principes qu'il s'agit de mettre en application. A cet égard, la formule expérimentée par la revue semble probante. « France-Forum » récuse également le fanatisme et le dilettantisme. Il se refuse à devenir l'instrument d'opérations tactiques et partisans. Mais il ne saurait se contenter d'être une revue éclectique, vouée aux études et aux discussions abstraites. Nous n'avons que faire des mesquines querelles de clochers, ni des propos sceptiques et désabusés. Par contre, nous croyons à la vertu des confrontations, d'autant plus fructueuses qu'elles mettent en présence des hommes de large horizon qu'anime la passion de réaliser la démocratie dans les faits.

C'est seulement à ces conditions, et en conservant l'ambition de servir de lieu de rencontre entre des hommes pourvus de responsabilités et déjà « engagés » dans des partis et des groupes d'action et de pensée divers, que « France-Forum » pourra continuer d'apporter sa contribution à l'intelligence d'un monde en pleine évolution et à la construction d'une démocratie moderne et vivante.

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN, Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DUBOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE, Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET, Henri BOURBON.

APRÈS LE RÉFÉRENDUM DU 8 JANVIER

Les Français et les Françaises ont voté pour que...

H. BOURBON. — En introduction à ce Forum qui réunit des journalistes connus comme analystes avertis de la situation politique, Jules Clauwaert de *Nord-Eclair*, Jacques Fauvet du *Monde*, Pierre Limagne de *La Croix*, Jean-Raymond Tournoux du *Progrès de Lyon*, je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler les résultats du référendum du 8 janvier dernier. En métropole, le « oui » représente 75,26 % des suffrages exprimés et 55,91 % des inscrits. Le « non » obtient 24,74 % des suffrages exprimés et 18,37 % des inscrits. Les abstentions s'élèvent à 23,51 % des inscrits tandis que le 28 septembre 1958, on en avait dénombré 15,44 %. Sur quatre électeurs ayant voté, trois ont choisi le « oui » et un le « non ». Ces chiffres constituent un net succès pour le général de Gaulle qui, à la veille du scrutin, s'était adressé aux électrices et électeurs en déclarant : « L'affaire est entre chacune de vous, chacun de vous et moi-même. »

En ce qui concerne l'Algérie, les résultats reflètent les positions des deux communautés.

Je ne vous demande évidemment pas de vous livrer à une analyse minutieuse des résultats afin de rechercher la proportion de voix communistes, P.S.U. et d'extrême droite dans le total des « non ». Les chiffres étant ce qu'ils sont, je souhaiterais que vous examiniez la signification du référendum et ses conséquences tant sur l'évolution du problème algérien que sur la situation de la démocratie en France et la vie politique de ce pays.

Le sens du « oui »

Le référendum est-il l'expression d'une volonté politique claire, une manifestation instinctive de recul devant le vide, un acte de confiance dans la personne de Charles de Gaulle pour qu'il négocie la paix avec le F.L.N. ou le renouvellement d'une confiance générale et inconditionnée comme en 1958 ?

Le recours au référendum facilite-t-il le bon fonctionnement d'une démocratie moderne ? En quoi le « jeu » politique va-t-il se trouver modifié par le vote du 8 janvier ?

P. LIMAGNE. — Nos compatriotes ou tout au moins l'immense majorité d'entre eux ont voté en pensant à l'Algérie, ce qui est loin de tout éclaircir. Parmi ceux qui ont voté « oui », un certain nombre ont émis un « oui » dicté par le patriotisme tandis que d'autres émettaient un « oui » inspiré par l'esprit d'abandon. Ces « oui » si divers étaient tout de même moins contradictoires que les « non ». Mais justement parce que ce référendum portait sur un problème très particulier, la situation politique française n'est pas tellement éclaircie pour l'immédiat, par son résultat.

Dans la mesure où l'on retire de la gauche le parti communiste, en réalité totalitaire, il ne reste pas grand-chose comme « non » de gauche, surtout dans cette fraction de la gauche qui trouve trop « réactionnaire » la S.F.I.O. (et pas-toujours le P.C.).

A son tour, la droite vient « d'en prendre un grand coup ». Sa défaite n'est peut-être pas tout à fait aussi écrasante qu'on le croirait en se contentant de considérer la soustraction entre le total des « non » au dernier référendum et le total des « non » au précédent. Elle est néanmoins indiscutable.

Mais enfin, cet écrasement de la droite n'arrange pas tout, en s'ajoutant à l'impuissance de la gauche. Le plus étrange, c'est que tant de conservateurs se soient insurgés contre le pouvoir personnel après avoir contribué en 1958 à porter de Gaulle au pouvoir. La violence de leur campagne, le ton « défense des libertés démocratiques » qu'elle a essayé de prendre, avec bien peu de naturel, contribuent à rendre plus modeste encore aujourd'hui le rôle joué par les élus, comme intermédiaires entre le Peuple soi-disant souverain et l'Exécutif.

Bien entendu, ce ne sont pas les ultras métropolitains que l'on pense à plaindre. Des grenouilles voulaient un roi. Elles l'ont. S'il a cessé de leur plaire au moment où il a commencé à les gouverner — et nous avec — tant pis pour elles !

Un pouvoir assez autoritaire n'est pas tellement gênant, tant qu'il s'agit d'obtenir la paix, de l'obtenir sans plus attendre et au meilleur prix.

avec

Jules CLAUWAERT

Jacques FAUVET

Pierre LIMAGNE

**Jean-Raymond
TOURNOUX**

...l'Algérie nouvelle s'édifie dans la paix et la liberté.

Si la paix venait, je veux dire une paix digne de ce nom, accompagnée de garanties pour tous et qui ne provoquerait pas une panique générale des Européens d'Algérie, alors on pourrait imaginer un assainissement de la situation intérieure française.

De ce point de vue, le référendum a permis à un certain nombre de choses de progresser. L'U.N.R. s'est débarrassée de ses éléments les plus extrémistes. Le M.R.P. est moins gêné de sentir ministres quelques-uns des siens. Si les socialistes demeurent dans l'opposition, ils ont cependant, sur un point précis, voté en fait les pleins pouvoirs à de Gaulle.

Bien des Français libéraux sont passés au dernier scrutin du « non » au « oui » et ont contribué à placer ainsi le Président de la République, et même son gouvernement, dans une situation plus « médiane », plus normale en un pays du genre de la France, qui compte traditionnellement non pas deux partis, comme les Etats-Unis ou même l'Angleterre, mais trois grandes formations : au centre celle qui dirige presque toutes les affaires, sous diverses dénominations successives, aux ailes celles qui rouspètent et deviennent terriblement dangereuses quand leurs forces, incapables de rien entreprendre de positif ensemble, dépassent ensemble la majorité des citoyens ou de leurs représentants.

Le tout est de savoir, ici comme ailleurs, ce que de Gaulle fera de sa victoire. Si par malheur, il la gaspillait, la situation deviendrait vite terrible.

Dans le cas contraire, certaines normalisations seraient peut-être assez vite possibles sur le plan politique, d'autant que sur d'autres plans, le pays, en gros, est assez sain, que la jeunesse nombreuse n'est pas si mal élevée, malgré quelques apparences.

En résumé, le référendum, me semble-t-il, n'aggrave pas une situation qui, il est vrai, était politiquement assez mauvaise.

J. FAUVET. — Je crois qu'en parlant de gauche ou de droite, on risque de commettre une confusion. Les notions de

gauche et de droite sont valables dans une certaine mesure lorsqu'il s'agit d'élections, mais elles sont beaucoup moins valables lorsqu'il s'agit d'un référendum. Des hommes de gauche ont voté « oui », d'autres « non », des hommes de droite ont voté « oui », d'autres « non », et un homme de droite qui a voté « non » n'est pas devenu de gauche du même coup et inversement. Cela pour dire que les réflexes du corps électoral sont différents selon qu'il s'agit d'un référendum ou d'une élection. On l'a d'ailleurs bien vu dans une certaine mesure en 1958 et je serais heureux de savoir ce qui se passerait s'il y avait des élections dès maintenant.

Ce dont je suis sûr ou à peu près, c'est que beaucoup de députés, de sénateurs, de maires de droite qui ont demandé de voter « non » et qui ont été désavoués, souvent d'une manière considérable dans leur commune ou dans leur département, seraient néanmoins réélus. D'ailleurs, ils ne s'empres- sent pas de donner leur démission. Mais en supposant qu'un d'entre eux ait assez de courage ou de logique pour donner sa démission parce qu'il aurait été désavoué sur un problème capital, l'Algérie, par la grande majorité de son corps électoral, rien ne prouve qu'il ne serait pas réélu à une importante majorité.

Je le répète, un référendum n'est pas une élection.

En ce qui concerne le référendum en lui-même, je pense que le « oui » était tout de même moins équivoque que le « non », parce que le « non » comportait un « non » de droite qui était pour l'Algérie française, un « non » de gauche qui était pour l'Algérie indépendante. Le « oui » était aussi évidemment ambigu. Je ne pense pas que le pays soit resté gaulliste comme l'a prétendu, je crois, le Premier Ministre. Il semble qu'il a renouvelé sa confiance à un homme, parce que l'homme tout de même inspire confiance et il ne voyait pas en qui mettre sa confiance. Si d'autres hommes — imaginez M. Pinay, M. Guy Mollet ou d'autres — avaient sollicité la confiance du pays contre de Gaulle, il est possible que le partage des voix aurait été sensiblement différent, parce que l'on aurait dit : si de Gaulle s'en va, il y a quelqu'un d'autre pour le remplacer. Mais la peur du vide a joué.

D'ailleurs, il serait intéressant de savoir quel a été l'effet du dernier discours de de Gaulle. Il semble bien qu'une partie de l'opinion ait changé entre le vendredi 6 et le dimanche 8. Les gens qui hésitaient beaucoup se sont sentis « pris à la tripe », non par une peur panique, c'est inexact, mais parce que les autres ne leur proposaient rien ou proposaient quelque chose de contradictoire. « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » et ils ont préféré tenir de Gaulle que tenir Thorez ou Soustelle sans être sûr que les deux ne se heurteraient pas l'un contre l'autre. Il est certain que les voix marginales ont été à la personne même du général, indépendamment de la peur du vide.

J. CLAUWAERT. — Il est évidemment difficile aussi bien pour un référendum que dans toute autre consultation populaire de sonder les reins et les cœurs des électeurs. On a beaucoup parlé, avant et après le scrutin, d'équivoque, aussi bien pour le « oui » que pour le « non ». Mais compte tenu du résultat, il faut bien convenir qu'un certain trouble des consciences, entretenu par des hommes politiques aux positions très nuancées, n'a pas empêché finalement une réponse très nette du pays. Certes le « oui », semble-t-il, n'a pas été un « oui » d'enthousiasme, on l'a suffisamment souligné avant même le référendum. Pour beaucoup, c'était un « oui » de résignation. Un certain nombre de « oui » ont seulement signifié non au « non », qui menait à une impasse. De plus, par un réflexe naturel, il était impossible, soit pour des gens de droite de mélanger leur bulletin à ceux du parti de M. Thorez, soit pour des électeurs communistes — le fait s'est beaucoup vérifié dans le bassin minier du Nord — de mêler leurs bulletins à ceux des amis de M. Soustelle, et plus généralement à ceux qu'il est convenu d'appeler « les activistes ».

Cela dit, le « oui » est-il donc un « oui » de démission ? Nous pouvons être inquiets sur le plan démocratique, devant une manifestation de confiance aveugle, même résignée, dans un homme. Mais je ne pense pas que ce soit un réflexe anti-démocratique que celui qui joue souvent dans maintes démocraties, et qui consiste à dire : « On ne change pas de cheval au milieu du gué ». D'autant plus qu'il s'agissait, cette fois, d'un gué assez dangereux.

La plupart des électeurs ont pensé à l'Algérie en votant « oui ». Ils y ont pensé parce que le général de Gaulle lui-même a pris grand soin de souligner le caractère algérien du référendum. Essayons d'imaginer un instant quels résultats aurait donnés une telle consultation dans les circonstances politiques actuelles, qui aurait porté sur la politique économique et sociale du Gouvernement. Prenons même un problème qui, lui aussi, engagerait, comme la décolonisation et l'Algérie, l'avenir de la nation. Supposons un référendum sur une question très claire, presque brutale, par exemple : « Que choisissez-vous, l'Europe des patries ou l'intégration européenne ? » Je n'oserais augurer de la réponse. Mais je crois que ni le prestige, ni l'autorité, ni le passé du général de Gaulle n'auraient suffi pour obtenir une aussi forte majorité. C'est donc bien parce qu'il s'agissait de l'Algérie, et de l'Algérie seulement, qu'une telle majorité a été réunie. On peut bien entendu tirer d'autres conclusions du scrutin, mais sans doute convient-il d'abord d'admettre cet aspect essentiel.

Le référendum est-il un procédé démocratique ?

J. FAUVET. — Il faudrait revenir, mais ce n'est pas l'objet principal de notre entretien, sur le caractère démocratique du référendum. Habituellement, le référendum n'est pas une pro-

cédure très démocratique. Le peuple fait confiance à un Parlement qui fait confiance à un gouvernement pendant une durée déterminée. Mais nous sommes entrés, depuis le 13 mai, et même un peu avant, dans une période révolutionnaire où cette procédure ne correspond plus évidemment aux nécessités vitales du pays. Contrairement à ce que pense le général et pas mal de gaullistes, je ne crois pas qu'il faille multiplier les référendums parce que, comme disait Napoléon III : « J'ai été baptisé, mais ce n'est pas une raison pour vivre toute ma vie dans l'eau ! » Je m'excuse surtout auprès de Limagne de cette image sacrilège. Mais c'est exactement la même chose. Le régime démocratique, c'est une sorte de sacrement que le pays donne à un Parlement, un sacrement de légitimité. Le Parlement donne également un sacrement de légitimité à un gouvernement qui gouverne pour une durée si possible fixe. Au bout de cette période, le Parlement revient devant le peuple pour bien confirmer la légitimité du pouvoir. Si entre temps, on consulte le peuple à tout bout de champ, même sur des problèmes importants, premièrement on dessaisit le Parlement, ce qui est grave et, deuxièmement, on l'habitue à se prononcer sur des questions qu'il ne connaît pas.

Il y a là un problème sérieux et je crains que l'opinion ne s'habitue au caractère familial, sympathique du référendum.

P. LIMAGNE. — Je suis bien d'accord avec Jacques Fauvet pour dire qu'il ne faut pas abuser ni de l'eau ni des référendums. S'il peut se référer à Napoléon III, la caution est bourgeoise.

J. FAUVET. — ... et impériale !

P. LIMAGNE. — Je pense comme lui que des élections, dans des communes où les leaders se sont prononcés pour le « non » et ont été battus, n'aboutiraient pas forcément à un écrasement de ces leaders.

Je répète qu'à mon sens le nombre des voix communistes ayant voté « non » est moins élevé que le nombre d'électeurs communistes, que par conséquent la défaite de l'extrême droite, quoique nette, est moindre qu'on pourrait le penser à première vue mais les partis ont été malgré tout très divisés à l'intérieur d'eux-mêmes par ce référendum. Beaucoup sont un peu disloqués. Je ne vois pas qu'il y ait lieu pour les libéraux de s'inquiéter véritablement du résultat, puisque nombre de citoyens sont passés du « non » au « oui » plutôt par civisme quand passaient du « oui » au « non » des gens habitués à représenter soit l'extrémisme de droite, soit le parti des éternels mécontents.

J. R. TOURNOUX. — Je voudrais reprendre un certain nombre de points de cette discussion.

Au sujet de l'analyse des voix du suffrage universel, Jules Guesde a dit, bien avant moi, que les voix se comptaient mais ne s'analysaient pas. Cependant, comme nous ne sommes pas libérés de nos démons, nous allons quand même les analyser ! Les « oui » ne sont pas sûrement des « oui » inconditionnels, ce sont des éléments plus négatifs que positifs qui l'ont parfois emporté, à savoir l'horreur du vide ; le « oui » de 1961 est un crédit ouvert au général de Gaulle, contrairement à l'acte de foi qui avait été presque unanimement prononcé en 1958, au moment où on pensait que le général de Gaulle allait apporter la stabilité des institutions et la solution au problème algérien.

Cela dit, le résultat du scrutin n'enlève rien à la confiance et au prestige dont jouit encore dans le pays le général de Gaulle, mais les Français se sont beaucoup déterminés en fonction de la question algérienne. Il est absolument remar-

quable de voir que toutes les considérations d'ordre intérieur ont été éliminées, tout ce qui pouvait alimenter le mécontentement : le problème des anciens combattants, des bouillleurs de cru, les difficultés économiques, etc., tout cela a été balayé.

Ce qui a été également emporté par le vent, ce sont les considérations propres au principe du recours à l'usage du référendum. Nous en arrivons à ce que Jacques Fauvet et Pierre Limagne ont dit tout à l'heure. Si le recours au référendum est destiné à rétablir la paix en Algérie, alors la fin justifie les moyens et je crois que nous pouvons accepter le recours exceptionnel à la consultation populaire. Mais s'agit-il seulement de cela ? Maintenant, ne sommes-nous pas engagés dans une série de consultations par ce moyen ? Je crois que la question mérite d'être posée. Nous ne pouvons, ici, apporter la réponse. Il semble bien que le général de Gaulle ait confié aux membres de son gouvernement ou tout au moins à certains membres de son gouvernement que si le recours au référendum ne devait pas dans son esprit devenir très fréquent, la démocratie directe serait néanmoins de nouveau utilisée pour permettre de consulter le pays chaque fois que les intérêts privés ne devraient pas entrer en ligne de compte.

Alors, je crois dans l'intérêt de l'avenir de la démocratie, qu'on ne peut pas s'engager à l'aveuglette dans cette grave procédure. Le général de Gaulle avait eu, à un moment donné, l'intention de consacrer une allocution spécialement réservée au fonctionnement des institutions et cette allocution n'a jamais été prononcée. Or je pense que le général de Gaulle, qui abandonne rarement ce qu'il dit, reprendra son projet. C'est très important pour l'avenir. Le pays a le droit de savoir où il va. Pour l'heure, nous n'avons plus de Constitution, ce n'est pas à cette situation que les Français avaient dit « oui » en 1958.

J. FAUVET. — Pour que le référendum puisse devenir un moyen ordinaire de gouvernement, il faut que celui-ci remplisse le mandat donné. Si le général de Gaulle règle l'affaire d'Algérie, l'opinion demeurera favorable au référendum, mais si l'opinion a conscience d'avoir donné un appui massif à un homme pour régler un problème et que cet homme ne règle pas le problème, elle en viendra à douter. J'espère que le problème de l'utilisation du référendum ne se posera qu'après le règlement de la guerre d'Algérie. Or, personne ne sait encore le tour que prendra cette guerre. La vie politique, la société politique ont complètement disparu de ce pays depuis plusieurs années, même avant le 13 mai, à cause de cette guerre d'Algérie et des éléments passionnels qu'elle déchaîne.

J.R. TOURNOUX. — Un mot au sujet des élections. Certains pensent que des élections générales seraient très différentes d'un référendum. C'est certainement vrai pour des élections municipales, pour des élections cantonales, mais serait-ce vrai pour des élections législatives ? Si dans six mois, simple hypothèse, des élections générales avaient lieu, l'U.N.R. ferait exactement ce qu'elle a fait en 1958, c'est-à-dire qu'elle proclamerait : « Voter U.N.R., c'est voter de Gaulle », et tous les partis ayant voté « oui » pourraient également invoquer le patronage du général de Gaulle. Je crois donc que le résultat des élections ne serait pas tellement différent de celui de 1958, dans l'immédiat du moins.

J. CLAUWAERT. — Sans doute, certains ont-ils tendance à tirer avec trop de hâte et quelque légèreté des conclusions

du référendum pour faire des pronostics sur d'éventuelles élections, ou pour tenter de les provoquer. Mais il est non moins vrai que, s'agissant de législatives, le patronage vrai ou supposé du général de Gaulle serait d'un poids important sur les résultats. Il reste à savoir ce que devient le rôle des partis dans un système s'orientant vers la démocratie directe, des moyens modernes, tels que la télévision rendant le contact direct aussi facile qu'il l'était jadis sur l'agora ou sur le forum. S'agissant du dernier référendum, il me semble que l'on aurait tort de négliger le rôle des partis politiques dans les résultats. Ainsi la position prise par les leaders socialistes et les républicains populaires notamment, insistant sur le fait qu'il s'agissait de l'Algérie et de la paix, a certainement, et pour le moins, contribué à donner un certain confort moral à des citoyens qui les suivent traditionnellement.

J.R. TOURNOUX. — Je reviens sur une analyse complémentaire de ce référendum. En gros, les gens ont dit : Nous ne savons pas si le général de Gaulle est capable d'apporter la solution du problème algérien, mais nous pensons que si le général de Gaulle n'est pas capable d'apporter cette solution, personne ne pourra la donner.

Mais le deuxième point, dont nous n'avons pas encore parlé, est le suivant : il y a la persistance d'un courant antiparlementaire dans ce pays, incontestablement. Les réactions après les auditions à la radio ou à la télévision n'étaient pas toujours, il faut bien le dire, très favorables aux leaders des partis politiques et cela spécialement parmi les jeunes. Je ne sais ce que vous en pensez les uns et les autres, mais j'ai constaté cet antiparlementarisme à de très nombreuses reprises.

P. LIMAGNE. — Il y a certainement une vague d'antiparlementarisme. Il n'empêche que les précautions dont certains partis ont assorti leur « oui » ont tout de même joué dans les milieux qui exercent une influence politique positive, tandis que l'antiparlementarisme atteint surtout une fraction de la population peu encadrée.

J. CLAUWAERT. — Il conviendrait peut-être de considérer ce problème *a contrario* et de se demander ce qu'aurait été le résultat du référendum si un certain nombre de grands partis démocratiques s'étaient prononcés pour le « non ». Il ne faut pas confondre aussi l'antiparlementarisme et puis ce que j'appellerais l'esprit antiparti, pas du tout en terminologie communiste. En fait, les structures politiques subsistent dans ce pays, en principe destinées à canaliser les grands courants d'opinion, elles ne demandent qu'à vivre. Les cendres ne sont pas éteintes, mais on attend l'occasion et la manière de souffler sur la cendre. Et les partis, que l'on accable trop, sont-ils si loin de l'opinion ? Ceux d'entre eux qui restent vertébrés ont bien senti le « pouls » à la base, et sans faire de concessions mortelles, ont bien enregistré le « oui » des Français pour la paix par la négociation en Algérie. Ils ont évité les erreurs de ceux pour qui un parti est une confrontation de notables, et parfois un rassemblement, ou une chapelle d'intellectuels dont « l'esprit toujours nie ».

J. FAUVET. — Il ne faudrait pas que la défaite réelle de l'extrême droite nous masque, comme d'habitude, certes pas le succès, mais malgré tout le maintien de l'extrême gauche. De même qu'en 1958, on a fait une assez grande erreur d'optique en ne voyant que le succès de l'U.N.R. et en ne voyant pas un phénomène important parallèle au précédent, qui était le regain de la droite classique aux élections géné-

J.-R. Tournoux J. Fauvet

Le texte de la Constitution de 1958 n'était pas mauvais mais il n'a pas été appliqué.

rales. De même cette fois-ci, en dépit de tout ce que l'on peut dire, le « non » est essentiellement le « non » du parti communiste. Il n'a pas retrouvé, et de très loin, l'ensemble des électeurs ou des électrices qu'il avait perdus tant au référendum qu'aux élections de 1958. Mais, quand on regarde la carte et qu'on commence à faire des sondages par communes et par villes, il n'est pas douteux que la clientèle communiste a, dans sa majorité, suivi la consigne du parti et qu'il est peut-être fâcheux qu'une fois de plus un bon quart de l'opinion et surtout les représentants de l'opinion ouvrière se tiennent en dehors du réflexe majoritaire, unanime de la nation. Par deux fois, dans un référendum, malgré le prestige de de Gaulle, que dix millions de Français des classes populaires et des campagnes suivent les consignes du parti communiste est un phénomène sur lequel on aurait tort de ne pas réfléchir.

Proximité de la paix en Algérie ?

H. BOURBON. — Vous venez de prendre connaissance, en ce soir du 16 janvier, de la déclaration du F.L.N. Pensez-vous que cette prise de position, suscitée par le référendum du 8 janvier, favorise un règlement rapide et raisonnable du conflit algérien ? Les chances d'aboutir à la paix sont-elles meilleures que lors des pourparlers de Melun ?

J.R. TOURNOUX. — Il me semble qu'actuellement nous en sommes revenus à une situation à peu près comparable à celle qui existait avant la conférence de Melun. Je m'explique. Après l'échec de la conférence de Melun et jusqu'au référendum, nous étions dans l'impasse et le F.L.N. n'avait plus en bouche qu'un mot : internationalisation, recours à l'O.N.U., droit de contrôle exclusif des Nations Unies sur la consultation en Algérie. Dans le dernier communiqué du « G.P.R.A. », il n'y a plus cette exigence concernant le recours à l'O.N.U. puisque l'on dit : « ou bien l'O.N.U., ou bien la conversation bilatérale ». Par conséquent, de ce côté-là, il y a un changement, c'est pourquoi je dis que nous en revenons à la situation qui existait avant Melun. L'échec de la conférence de Melun a été provoqué par deux préalables, autant qu'on le sache : le premier préalable, c'est le cessez-le-feu, le contrôle, le sort et la destination des combattants ou des armes. Dans sa déclaration, le « G.P.R.A. » ne dit pas un mot du cessez-le-feu, c'est peut-être intéressant. Quelle est

l'idée actuellement ? C'est d'arriver à une trêve unilatérale qui, évidemment, laisserait les troupes sur place et les armes en l'état.

Mais la deuxième question qui avait provoqué l'échec de la conférence de Melun, c'est la représentativité du F.L.N. Sur ce point, le F.L.N. ne modifie pas sa position.

J. FAUVET. — Il ne dit pas « représentativité exclusive ». Il dit : « On ne peut pas ignorer l'évidente représentativité » et c'est évident qu'il est représentatif, mais il ne dit pas qu'il est représentatif à l'exclusion de tous autres.

P. LIMAGNE. — Il y a pas mal de temps que le F.L.N. ne dit plus qu'il est le représentant exclusif. Il ne le disait pas au moment de Melun, mais en fait, cela a été une difficulté sur laquelle on a buté, il arrivait à vouloir tenir toute la place tout en ne réclamant pas, noir sur blanc, la représentativité. Mais, souviens-toi, Tournoux, après Melun, les choses se sont durcies beaucoup, mais on sentait venir l'O.N.U. et on savait bien que rien de bon ne pouvait survenir avant la décision de l'O.N.U. On escomptait que le raidissement du F.L.N. diminuerait après l'O.N.U. Sans aucun doute, le raidissement a diminué, mais le fait nouveau a été les événements de décembre en Algérie qui ont complètement modifié les données psychologiques du problème. Nous avons été étonnés au fond que le communiqué du F.L.N. laisse apercevoir une possibilité de négociation assez facile, il n'a même pas la dureté de ton qu'avaient les manifestations faites à la veille de Melun.

J. FAUVET. — Effectivement, le F.L.N. a intérêt à se déclarer partisan de la négociation afin de rejeter la responsabilité, au cas où elle n'aurait pas lieu, sur la France...

P. LIMAGNE. — S'il veut qu'elle échoue. Or, il ne semble pas le vouloir. Pour le moment nous devons prendre acte du ton plus modéré. D'une certaine manière, le F.L.N. est quand même regonflé sur le fond depuis les événements algérois de décembre. Il a, et c'est une des difficultés du moment, l'intention de nous faire payer plus cher la paix, ce qui serait malheureux pour nous et, au fond, pour l'Algérie.

J. CLAUWAERT. — Oui, d'accord avec Tournoux pour dire que nous en revenons à peu près exactement à la même situation qu'avant Melun, mais à une réserve près, importante me semble-t-il. Il est bien vrai que le F.L.N. semble disposé à renoncer à l'internationalisation du problème et à accepter de revenir à des conversations bilatérales. Mais n'oublions pas qu'après Melun, en même temps qu'il tentait de porter l'affaire sur le forum international, le F.L.N. a engagé un flirt avec Moscou et Pékin. Nous n'avons jamais su dans quelle mesure le doigt avait été mis dans l'engrenage, en jouant le jeu dangereux de l'aide communiste. Autrement dit, nous ne savons pas encore dans quelle mesure les dirigeants du F.L.N. sont décidés à faire du bourguibisme ou du castrisme, et libres de leur choix. Quoi qu'il en soit, prenons la meilleure hypothèse, car je ne voudrais pas être pessimiste, et mettons tout cela au compte de la tactique ou du chantage, ou de ce que d'aucuns appellent des péripéties : la porte semble ouverte actuellement.

Comment s'y prendre ? Un Melun, à mon sens, paraît exclu, non pas seulement à cause de la discrétion nécessaire qui n'a pas entouré la première démarche, non pas seulement parce que Melun était improvisé ou parce que les hommes n'étaient pas les hommes qu'il fallait pour prendre les premiers contacts, mais parce qu'à Melun se heurtaient deux

exigences contradictoires, inconciliables : l'exigence de la représentativité exclusive du F.L.N., d'une part, et, d'autre part, bien sûr, le « non possumus » français. Rien ne dit qu'actuellement, si nous engageons un nouveau Melun, même en lui enlevant tout caractère spectaculaire, nous ne nous heurterions pas immédiatement à la même difficulté.

Les tables séparées et les garanties des minorités

On a parfois parlé d'une Table Ronde, ce qui serait certainement une solution idéale, une conférence où toutes les tendances seraient réunies, où les minorités seraient représentées, où tous les problèmes seraient discutés : et le cessez-le-feu avec ceux qui se battent, et les garanties de l'autodétermination avec tous, et le statut futur de l'Algérie et de tous ses habitants. Oui, c'est une solution à première vue attrayante. Mais en raison même de l'attitude du F.L.N., de ses exigences concernant sa représentativité, et encore parce que nous n'avons pas intérêt nous autres non plus à allumer des surenchères de nationalisme, je crois que la Table Ronde est exclue aussi.

Alors quelle peut être la voie ? Celle d'une approche, par une trêve de fait, vers le cessez-le-feu, et des négociations très larges et très souples, par ce qu'on a appelé quelquefois des « tables séparées ». Le communiqué du F.L.N. publié après le référendum, s'il revendique de nouveau la représentativité du peuple algérien et s'il rend difficile toute collaboration autour d'une même table de frères ennemis, n'exclut pas cette hypothèse : en même temps qu'il prend contact, très discrètement, avec le F.L.N., et par des mandataires officiellement habilités, le gouvernement français consulte les autres tendances, les minorités, et notamment les Européens.

Et c'est ici que nous touchons sans doute au fond du problème. Un récent séjour en Algérie m'a prouvé une fois de plus que de toutes les solutions théoriques que nous pouvons imaginer actuellement concernant l'avenir de l'Algérie, aucune ne sera praticable et définitivement viable, si la cohabitation n'est pas rendue possible et, d'abord, autrement dit, si l'état d'esprit de la masse des Européens ne change pas. Il n'est plus temps d'épiloguer sur les raisons de cet aveuglement, sur les mauvais bergers qui ont entretenu la peur, attisé les inquiétudes, de telle façon que les Européens ont maintenant l'impression de se trouver assiégés dans une citadelle dont les remparts s'effritent.

Comment changer cet état d'esprit, et amener les Européens à une plus saine compréhension ? Voilà la question essentielle, si nous ne sommes pas résignés à la partition. Il s'agit de proposer très vite des garanties concrètes, avec des cautions précises, et sans doute a-t-on trop tardé à le faire. Mais surtout, et puisque l'objectif est de transformer un climat psychologique, il faut que le pouvoir veille à faire cesser sans doute un certain nombre d'équivoques, à mettre sur les mêmes longueurs d'ondes l'Algérie et la France. Il faut non seulement que le pouvoir à Paris décide, mais que l'appareil d'exécution ne passe pas son temps à verser du sable dans les rouages. Or, il suffit de se rendre en Algérie pour constater immédiatement ces équivoques, ces malentendus.

P. LIMAGNE. — Il se trouve que j'ai fait un séjour récent en Algérie. Je m'y suis retrouvé avec mon ami Fauvet. Nous avons souvent constaté ensemble qu'il y avait tout de même des éléments très nouveaux. D'une part on rencontre bien des fonctionnaires qui ne trahissent plus Paris...

J. CLAUWAERT. — C'est exact dans le bled, ce l'est moins à la Délégation.

P. LIMAGNE. — D'autre part, le drame de décembre est d'autant plus fâcheux que bien des Européens avaient déjà fait un pas considérable et que la cohabitation était souvent très en progrès. Bien sûr, un drame pareil s'est répercuté sur le référendum. Les Européens, peut-être 20 %, qui ont voté « oui » au référendum ont montré qu'ils avaient compris la nécessité d'un nouvel état d'esprit. Mais le « non » des autres tient un peu au désarroi du moment, à la grande peur qu'ils ont — et c'est bien excusable dans de nombreux cas. Il ne faudrait pas interpréter ces 80 % de « non » — si 80 % il y a — comme 80 % de « non » émis par des gens qui ne veulent à aucun prix en arriver à une cohabitation acceptable, d'autant que les relations de personne à personne sont souvent bonnes, entre Européens d'Algérie et Musulmans : ce sont les relations entre collectivités qui sont mauvaises, qui sont très difficiles à organiser. Il suffirait peut-être de peu de chose pour modifier les données.

J. CLAUWAERT. — Peu importe que chacun ait « son bon musulman ». Le problème politique, c'est justement le rapport entre les collectivités européenne et musulmane.

J. FAUVET. — La question est de savoir si de Gaulle veut et peut négocier, parce que, jusqu'à présent son pouvoir et sa volonté n'ont jamais coïncidé. Avant la conférence au sommet, il pouvait négocier et ne le voulait pas parce qu'il pensait qu'il réglerait la question algérienne à la conférence au sommet. Puis il a rattrapé l'affaire avec son discours du 14 juin, ce fut Melun. Si on croit ce qu'a dit même publiquement M. Debré, le général de Gaulle, alors, voulait négocier, il ne le pouvait pas, puisque, nous a-t-on dit, à tort ou à raison, le « G.P.R.A. avait déjà dans sa poche le billet d'avion pour Pékin. Et nous entrons dans une troisième période où il s'agit de savoir s'il veut négocier, s'il peut négocier.

Personne ne connaît la volonté du général de Gaulle, mais on peut analyser ses capacités d'action. Or, il est certain

J. Clauwaert

P. Limagne

qu'il peut davantage négocier aujourd'hui, après le référendum et après l'O.N.U. qu'il ne le pouvait avant le référendum et avant l'O.N.U. D'ailleurs, on l'a dit tout à l'heure, le « G.P.R.A. » est plus enclin à accepter la négociation directe depuis la session de l'O.N.U. En second lieu, rappelez-vous ce qui se passait avant le référendum : une armée dont on disait qu'elle était sur le point de se révolter, des cadres en tout cas d'officiers qui rêvaient d'un coup de force et, d'autre part, une opinion divisée, le général de Gaulle parlait de deux « meutes ». La légitimité même de sa politique était mise en cause par la droite, et non seulement par l'extrême-droite. Depuis le référendum, la légitimité de sa politique est certaine. Il a brisé, pour un temps sans doute, l'activisme, il a mesuré à sa juste valeur l'opposition de droite et, enfin, du moins d'après ce qui nous est dit, l'armée s'est montrée disciplinée. Par conséquent, tout ce qui pouvait l'empêcher ou le freiner sur la voie de la négociation a disparu, dans l'immédiat tout au moins, car il ne faut pas se faire d'illusions, si la guerre se poursuit encore quelque temps ou longtemps, de nouveau on reverra l'activisme ressusciter, l'armée douter et être tentée par l'indiscipline, l'Administration, comme on disait tout à l'heure, reprendre le sabotage de la politique algérienne du général de Gaulle, la métropole se diviser, les partis s'opposer au général et les deux « meutes » de nouveau aboyer à ses trousses.

Par conséquent, aujourd'hui, s'il veut négocier il le peut. Reste évidemment l'adversaire. Mais les données proprement françaises : pays, armée et, dans une certaine mesure sinon Européens d'Algérie, du moins activistes européens d'Algérie, de ce côté-là, il n'a plus d'empêchements absolus. C'est donc malgré tout une question de volonté propre à de Gaulle et une question de volonté du « G.P.R.A. », et je m'avoue impuissant à les pénétrer l'une et l'autre.

J.-R. TOURNOUX. — Ce problème de la négociation avec le F.L.N. est évidemment capital, c'est une lapalissade. Je ne voudrais pas faire de paradoxe, mais je me demande si c'est le problème le plus important actuellement. Où en sommes-nous ? C'est que l'indépendance de l'Algérie nationaliste est pratiquement proclamée, elle est reconnue, elle est admise, elle est un fait. Restent les modalités pour y arriver formellement.

J. FAUVET. — L'indépendance algérienne est en esprit.

J.-R. TOURNOUX. — Elle est plus qu'en esprit, elle est vraiment en marche. L'indépendance de l'Algérie nationaliste approche du but. Quel est désormais le problème le plus important ? Garantir les minorités. C'est le problème des garanties pour les communautés, et particulièrement de la communauté européenne. Et là, je crois qu'il est extrêmement caractéristique et je regrette pour ma part que beaucoup de journaux (et je ne vise pas ceux qui sont représentés ici) n'aient pas du tout mis en valeur le fait très important que les leaders les plus libéraux des partis ayant voté « oui » ou « non » les chefs syndicalistes ont pris maintenant la parole pour dire : « Attention au problème des communautés. » Ces leaders sont M. Simonnet dans « Forces Nouvelles », M. Pierre Herbault dans « le Populaire » et je crois que MM. Leenhard et Guy Mollet ont été d'accord sur ce point. Il y a d'autres leaders de la gauche démocratique, comme M. René Pleven, il y a, enfin, je crois, la revue « Esprit ». Pendant des années on a humilié les Musulmans, mais maintenant il ne faudrait tout de même pas désespérer les Européens.

Sous l'occupation, on a traité systématiquement de « com-

muniste » tout maquisard. Au début de la rébellion, on a traité systématiquement de « bandit » tout rebelle algérien et maintenant on traite systématiquement d'« activiste », de « fasciste » tous les Européens d'Algérie. C'est une très grosse erreur, une injustice et je dirais presque : un crime. Je pense que si l'on avait donné davantage de garanties aux Européens d'Algérie, il n'y aurait peut-être pas eu un « non » massif dans cette collectivité européenne. Le silence officiel a été pesant.

J. CLAUWAERT. — Oui, c'est bien désormais le problème le plus grave. Et quand je parlais de « tables séparées », c'est notamment pour un contact permanent avec les Européens, afin d'étudier avec leurs représentants les garanties auxquelles ils ont droit, que la France a le devoir de leur assurer.

J.-R. TOURNOUX. — Et je crois que maintenant, le mot n'est pas de moi, mais de M. Pleven, il faut la *double négociation*, négociation avec le F.L.N., négociation avec les Français d'Algérie.

J. FAUVET. — Pourquoi veux-tu que les Européens d'Algérie acceptent quoi que ce soit en dehors du statu quo.

J.-R. TOURNOUX. — Alors on peut en dire autant du F.L.N. en dehors de l'indépendance totale !

H. BOURBON. — Nous souhaitons tous ici que les intransigeances et les fanatismes s'effacent afin de permettre les concessions indispensables à la conclusion d'une paix équitable qui facilitera l'établissement d'une solidarité franco-algérienne étroite lorsque l'Algérie aura pris son nouveau visage. Je voudrais maintenant vous demander votre avis sur les conséquences du référendum à terme plus lointain. Entrons-nous dans une période d'incivisme et d'indifférence propice à toutes les aventures ? En dehors du rôle évident de la guerre d'Algérie, faut-il rechercher la cause de la dégradation de l'esprit public avant ou après le 13 Mai ? Comment ressusciter l'esprit démocratique ? Quel est l'avenir des Partis ?

L'avenir des partis et de la V'

J. FAUVET. — La démocratie est en vacances jusqu'au règlement de l'affaire d'Algérie. Je crois que tout ce que nous pourrions dire et même écrire sera de grand intérêt du point de vue de l'histoire politique, mais a peu d'intérêt du point de vue de l'action politique.

H. BOURBON. — Je crois que cela a beaucoup d'intérêt sur le plan de la réflexion et l'action de demain devra peut-être se nourrir de la réflexion d'aujourd'hui.

J. FAUVET. — Nous réfléchissons sans cesse depuis deux ans.

H. BOURBON. — Vous êtes le premier, Jacques Fauvet, à déplorer que les partis ne mettent pas mieux à profit le répit que leur laisse le régime pour adapter leur organisation et leur doctrine aux évolutions des sociétés démocratiques et aux besoins de la France d'aujourd'hui. Par ailleurs, nombreux sont les journalistes qui disent et écrivent qu'on n'a rien prévu, rien envisagé pour faire face à l'« après de Gaulle » et que cette passivité est inquiétante.

J. FAUVET. — La démocratie française, après l'expérience des deux années et demie que nous venons de vivre ne ressuscitera et ne sera obligée de ressusciter que lorsqu'elle se trouvera elle-même devant le vide. Lorsque la table sera rase et qu'il faudra construire quelque chose, il faudra alors re-

penser l'organisation des partis. Mais tant que les partis n'ont qu'à vivre sur eux-mêmes, à hiberner, je ne crois pas qu'il y aura ce courant, cet élan dont les partis auraient besoin pour repenser leur doctrine, refondre leur organisation, parce qu'ils ont le sentiment, non sans raison, d'impuissance totale et d'inefficacité. Ils estiment que le peu qu'ils feraient — et ils ne le font même pas d'ailleurs — serait sans effet. Je me réfère par exemple au parti communiste qui est tout de même le seul parti à peu près digne de ce nom en tant qu'organisation de parti. Il a en face de lui une guerre qui n'est pas populaire, même si elle n'est pas impopulaire, et qui touche directement le peuple. Il a développé tous les thèmes possibles, même les plus démagogiques, y compris le thème suivant : c'est la guerre d'Algérie qui empêche d'augmenter les salaires. Le parti communiste, en dépit malgré tout d'un encadrement, d'une structure assez forte, n'est arrivé à aucun résultat, il n'est pas capable de mobiliser 300 personnes pour protester contre la torture, ce que peut faire n'importe quel mouvement d'action catholique en France. Je crois qu'il y a une sorte d'anesthésie de l'opinion, notamment de l'opinion populaire qui est d'ailleurs extrêmement dangereuse parce que cela peut la faire verser d'un côté ou de l'autre. En ce moment cela profite à de Gaulle, tant mieux ! Mais de Gaulle parti, que fera cette masse populaire anesthésiée, amorphe ? D'ailleurs on la comprend, on l'a trop politisée, elle est surtout sensible à l'augmentation des niveaux de vie, on ne peut pas en vouloir à des gens qui ont une vie modeste, de désirer une amélioration de leur condition.

Mais cette anesthésie est très redoutable et je suis bien obligé de constater que quoi qu'on fasse, nous n'avons pas réussi à y mettre un terme, dans aucun parti, dans aucune fraction d'opinion. Je ne veux pas être défaitiste sur ce plan-là, mais je crois être réaliste en disant : il faut y penser, il faut y réfléchir, il faut en parler et ne se faire aucune illusion sur l'efficacité.

J.-R. TOURNOUX. — Les partis seront-ils capables de refaire leur substance après la fin de la guerre d'Algérie ? Car, que voyons-nous ? Le parti socialiste n'est sûrement pas dans une courbe ascendante quant aux effectifs. Le parti radical est sur la courbe descendante. Les autres organisations ou partis subissent la même crise. Peut-être la seule exception à faire est-elle du côté du M.R.P. Je ne vois nulle part la jeunesse prendre la relève. Les jeunesses des partis qui étaient si vivantes, où sont-elles maintenant ? Je fais une seule exception, je le répète, pour le M.R.P., pour les jeunesses catholiques. En dehors de cela, il n'y a rien.

J. CLAUWAERT. — En fait, c'est tout le problème de la vie politique française depuis mai 1958 qui se trouve posé depuis que, nous l'avons tous constaté, la démocratie a été, disons quelque peu bousculée, sans que les règles constitutionnelles soient formellement enfreintes, et sans que les citoyens se précipitent pour autant aux créneaux. Depuis lors, nous vivons tous une Constitution qui n'est pas plus mauvaise qu'une autre, mais en fait dans un régime difficilement définissable. Mais il importe de rappeler que les Français, dans leur grande majorité, admettent que nous sommes en période exceptionnelle, et qu'ils l'ont d'autant mieux admis que les gouvernements de la IV^e République avaient montré leur incapacité à régler le problème de la décolonisation, et le plus douloureux dans la phase ultime, l'Algérie. Le général de Gaulle est apparu comme l'homme qui saurait faire franchir cette étape décisive au pays, et si sa tactique est sinueuse et parfois inattendue, sa stratégie d'ensemble n'a pas varié.

Comme on n'a pas senti, chez lui, le désir d'étouffer la démocratie, mais comme celle-ci risque toujours d'être étouffée, aussi longtemps que la guerre d'Algérie n'aura pas trouvé une fin pacifique et honorable, les démocrates et les partis démocratiques ont accepté d'avalier des couleuvres. Il reste à savoir ce que redeviendra ensuite la vie politique française, et quel sera le rôle du Parlement et des partis.

J. FAUVET. — Moi, je suis frappé d'un fait que je constate dans tous les groupes que je visite. Il y a incontestablement, en effet, une dépolitisation de l'opinion publique et on pourrait dire aussi une dépolitisation des partis; mais il y a une politisation correspondante, qui est d'ailleurs corrélative, des organisations non politiques. Jamais on n'a autant débattu des problèmes politiques, des problèmes nationaux dans les milieux d'action catholique, dans certains mouvements laïques, chez les Jeunes Patrons, dans certains syndicats, chez les officiers de réserve ou même dans les petits groupes d'amis que l'on rencontre ici et là, au Rotary Club, ... On constate une politisation des corps intermédiaires et c'est là peut-être que se recrée la substance des partis. Je crois que s'il se produit, après de Gaulle, un choc suffisant, toutes ces cellules pourraient éclater qui, à la limite, débordent un peu leurs propres compétences. Elles s'intéressent à la politique parce que c'est le cadre naturel dans lequel les hommes et les femmes de ce pays se sentent à l'aise pour parler des problèmes politiques. Tôt ou tard, il faudra passer à l'action, à l'efficacité et ce n'est pas un mouvement d'action catholique, un mouvement laïque, un mouvement agricole, un syndicat patronal, un mouvement de jeunesse qui ont vocation pour faire de la politique. J'espère qu'il se produira un phénomène qui fera éclater ces cellules et on puisera dans tous ces groupements qui se classeront dans des partis, à condition toutefois que les partis politiques français se reconstruisent sur d'autres bases et que se crée notamment un grand parti socialiste comprenant chrétiens et non chrétiens, l'affaire de l'école étant supposée dépassée et la politique européenne étant un dénominateur commun. Il serait souhaitable qu'apparaissent sur l'échiquier politique un parti communiste, un parti libéral, un parti socialiste qui ne se fera évidemment pas sans les chrétiens et un parti conservateur qui osera se dire conservateur et qui ne continuera pas à « piper » des voix qui, elles, ne le sont pas. Mais cela c'est autre chose.

J.-R. TOURNOUX. — Vous voulez recommencer 1944 et le réussir.

P. LIMAGNE. — C'est évidemment cela qu'il faut faire. Le jour où on sera en présence d'un vide, on en reviendra à des partis puisqu'on n'a rien trouvé de mieux pour faire marcher une démocratie. Il faut, en attendant, puisque ces partis sont en état d'hibernation, essayer de savoir quelles sont les causes de la désaffection du public à leur endroit. Parmi ces causes, il y a l'instabilité politique à laquelle les partis nous avaient conduits, instabilité qui aurait pu être corrigée sous la IV^e République et qui a failli l'être mais la réforme n'a abouti que trop tardivement, sous la menace de la rue. C'est un point marqué par la V^e République que d'avoir assuré une certaine stabilité même si elle n'est pas sans faille et si nous avons connu plusieurs crises ministérielles partielles. Les partis, ayant recherché les causes de leurs échecs passés, devraient multiplier les contacts entre eux et les contacts avec ces milieux dont parle Fauvet où l'on s'intéresse aux problèmes politiques sans pouvoir déboucher directement sur l'action politique. Il serait important que nous ayons des formations étoffées, une vraie droite, une vraie gauche.

H. BOURBON. — Et le centre ?

J. FAUVET. — Il sera comme toujours broyé entre deux meules.

P. LIMAGNE. — Même s'il y a une vraie droite et une vraie gauche, ce sera encore le centre qui gouvernera d'une certaine manière. Mais il est essentiel que les partis sortent de leur cadre étroit et en même temps de leur sclérose.

J. CLAUWAERT. — Comme l'a dit excellemment Jacques Fauvet, il y a en même temps dépolitisation et regain d'intérêt pour la chose publique. On pourrait donner maints exemples montrant que les citoyens français ne se désintéressent pas du fait politique. Il reste donc, à proprement parler, un certain civisme. C'est peut-être aussi une question de génération. Pour les uns, qui ont été longuement abreuvés à des sources diverses de scepticisme, il est de bon ton maintenant d'être anti-parlementaire, attitude causée le plus souvent par l'instabilité politique que nous avons connue sous la IV^e République. Mais pour les générations plus jeunes, c'est surtout l'inadaptation de la démocratie à faire face aux tâches modernes, son inefficacité qui les préoccupe et les surprend. Actuellement, beaucoup de jeunes se rendent compte qu'ils se trouvent dans une période exceptionnelle où tout peut se préparer. Il revient aux partis de sentir ces courants, de sentir ces tendances. Il est un fait patent que plus aucun parti ne réussit à réunir des auditoires. Mais aussitôt que l'on appelle une réunion un « carrefour », les gens discutent, prennent la parole, chacun vient volontiers s'expliquer sur des questions concrètes, sur des problèmes communaux, d'expansion régionale, etc., mais aussi sur des problèmes politiques. Allez dans n'importe quelle ville de province, et sans doute même à Paris et organisez un « carrefour » sur l'Algérie, par exemple, où s'exprimeront courtoisement des opinions différentes, les Français et surtout les jeunes viendront, parce qu'ils entendront discuter de l'Algérie. Ce qui prouve donc que le réflexe reste sain. C'est aux partis d'étudier ce réflexe et de rechercher comment structurer une démocratie qui soit apte à faire face aux problèmes si complexes du monde moderne, et ainsi, à inspirer confiance et intérêt à tous ceux qui n'ont jamais cessé d'être des démocrates.

P. LIMAGNE. — On en revient toujours au problème de l'efficacité de la démocratie, qui est tellement important en Europe et doublement important pour nous, puisque nous avons encore des responsabilités considérables en Afrique noire par exemple, où de jeunes Républiques cherchent désespérément à obtenir l'efficacité sans tomber dans les méthodes marxistes où nous devons avoir le souci de les aider à trouver ces méthodes à la fois démocratiques et efficaces.

Le problème n'est pas un problème de Constitution

J.-R. TOURNOUX. — Vous êtes relativement optimistes, quant à l'existence des partis et je m'en réjouis, mais au-delà des partis, il y a le fonctionnement de la démocratie parlementaire. Quelle démocratie parlementaire pourra fonctionner demain ? Je crois que dans la Constitution qui a été adoptée en 1958, il y avait tout de même beaucoup de choses qui étaient très bonnes et qui au fond étaient reprises des projets déposés par les gouvernements de la IV^e République, tels que celui de M. Mlmlin ou celui de M. Gaillard, mais je crains que lorsque le général de Gaulle aura quitté l'Élysée, on n'ait cessé de tout détruire, sur le plan institutionnel.

J. FAUVET. — Tu as parfaitement raison. Je ne suis absolument pas prêt à me battre sur la Constitution. Cette Constitution n'est ni pire, ni meilleure qu'une autre et elle permet de faire vivre un régime parlementaire étant entendu qu'après de Gaulle, le Président de la République qui lui succèdera se servira de tous ses pouvoirs et il faut souhaiter qu'il s'en serve, car c'est plutôt le contraire qui est à craindre. Donc, conservons la Constitution. Mais je suis prêt à me battre, relativement d'ailleurs, sur l'existence de véritables partis politiques, car l'expérience dans le temps, notre expérience française, les comparaisons dans l'espace des régimes démocratiques d'autres pays prouvent que le problème n'est pas un problème de « Constitution ». Il est un problème de partis politiques. Et c'est selon la différence de nature des partis politiques que l'on constate une différence de fonctionnement du régime démocratique. Mais il faut aussi, et sans rien retirer de l'objectif à atteindre, ne pas mettre de l'absolu où il n'y a que du relatif, en ce sens que nos partis méritent à peine ce nom et qu'il convient qu'ils se réforment, qu'ils se refondent, mais il ne faut pas croire qu'on atteindra le paradis dans ce domaine-là, le paradis n'étant pas sur terre, du moins on nous l'a enseigné.

Par comparaison, il faut bien constater d'ailleurs que les partis étrangers ne sont pas tellement admirables. Le parti travailliste a le gros avantage sur nos partis ouvriers de réunir en son sein les syndicats. Cela ne me choquerait pas que la C.G.T. soit partie intégrante du parti communiste et qu'un syndicat groupant socialistes et chrétiens, fasse partie d'un parti socialiste, car ce qui donne la force et le dynamisme à un parti de gauche, c'est la présence organique des syndicats. Toutefois le parti travailliste, en dépit de cette présence organique des trade-unions, donne l'impression d'un certain flottement, de pauvreté idéologique et d'un manque d'efficacité, même électorale.

P. LIMAGNE. — Je crois que tu as tout à fait raison de ne pas souhaiter que la Constitution disparaisse, elle n'est pas sensiblement plus mauvaise qu'une autre. Il convient de l'améliorer, en tout cas d'en tirer le meilleur parti possible, mais je constate que si les « non » avaient triomphé, et si de Gaulle s'en était allé à Colombey, plus exactement s'il y était resté, le processus normal de la Constitution n'aurait certainement pas pu fonctionner. C'était la guerre civile. C'était l'affrontement entre les « parachutistes », si l'on veut, et la classe ouvrière. C'était le grand drame. Le « oui » l'ayant emporté, de Gaulle garde la possibilité d'aller jusqu'au bout de sa tâche et il est bien évident que cet homme veut faire la paix en Algérie avant de considérer sa tâche comme terminée.

J. FAUVET. — Il ne s'en ira pas, la guerre d'Algérie terminée.

P. LIMAGNE. — De Gaulle allant au bout de sa tâche et faisant la paix en Algérie, il reste la possibilité de faire jouer la Constitution de façon normale et ensuite d'en tirer le meilleur parti.

J.-R. TOURNOUX. — Je disais tout à l'heure que je craignais fort que la Constitution ne fût détruite systématiquement après le départ de de Gaulle. Je voudrais conclure sur une note un peu plus optimiste. Nous avons actuellement une Constitution écrite et une Constitution coutumière. Il importe de sauver la Constitution écrite à laquelle on ne peut adresser de reproches sur son fonctionnement puisqu'elle n'a jamais été appliquée.

RETOUR DE POLOGNE

POUR le voyageur occidental qui rentre de Pologne, deux images demeurent persistantes à son esprit, se juxtaposent sans s'ignorer, s'enchevêtrent sans se recouvrir, pour donner naissance à une impression indéfinissable mais typiquement polonaise : le rétable de Wit Stwosz de l'église Notre-Dame de Cracovie et l'aciérie Lénine de Nowa Huta. A dix kilomètres de distance, un millénaire d'histoire : la tradition et l'avenir. La tradition, c'est-à-dire le catholicisme qui ne se heurte pas au socialisme car il se différencie d'abord et avant tout du protestantisme germanique et de l'orthodoxie russe. L'avenir, c'est-à-dire le socialisme qui ne se heurte pas au catholicisme mais qui se différencie d'abord et avant tout du marxisme de la République Démocratique Allemande et de l'U.R.S.S. Qui s'obstine dans une pensée préétablie de type purement occidental, ou ne veut se rendre à l'évidence de ces traits fondamentaux, risque de côtoyer sans la pénétrer la réalité polonaise : douloureuse à ses blessures, fière de son avenir, amoureuse de son passé, attentive à la turbulence ou à l'amitié de ses voisins, profondément jalouse de son originalité.

Un pays profondément mutilé en 1945

La Pologne, rayée de la carte sinon des cœurs de 1795 à 1918, avait retrouvé par la grâce du traité de Versailles une semi-indépendance, à demi asphyxiée qu'elle était entre ses deux grands voisins, et paralysée par un débouché maritime trop modeste. Dès 1939, le déferlement nazi allait semble-t-il compromettre pour longtemps la vie comme Etat indépendant de ce valeureux pays. En cinq ans d'occupation, ponctués d'insurrections localisées mais violentes procédant toutes d'un esprit de résistance indomptable, la Pologne vit sa population passer de trente-cinq millions d'habitants à vingt-quatre millions, ce qui représente huit millions de victimes et trois millions d'émigrés volontaires ou non. La seule population juive qui atteignait trois millions de personnes passa à cent mille. Les trois destructions de Varsovie, l'anéantissement systématique des populations des provinces occidentales, l'incendie du ghetto de la capitale, les camps d'extermination de Treblinka et d'Auschwitz, avaient fait leur œuvre de mort : un quart de la population polonaise avait disparu. Aux pertes humaines quantitatives, s'ajoute le fait fort peu connu en France, que l'esprit de systématisation des envahisseurs, visait essentiellement et par priorité à détruire tout ce qui pouvait de près ou de loin ressembler à un cadre au sens le plus large du terme, c'est-à-dire aussi

bien des intellectuels purs que des ouvriers spécialisés. La Pologne devait devenir un Etat de serfs.

Indépendamment des pertes en vies humaines, le capital polonais subit une saignée que l'on évalue à 38 % de la richesse nationale. A titre de comparaison, les pertes matérielles de la France pendant la guerre ne représentent que 1,5 % du capital global. Pour certains secteurs, les pourcentages donnent une idée du désastre : 60 % du potentiel industriel, 45 % des immeubles, 95 % du bétail, 90 % de Varsovie.

On peut dire qu'entre 1939 et 1945 la Pologne a perdu la moitié de ses richesses, le quart de sa population, la totalité de ses cadres.

Une révolution économique et sociale

C'est devant cet amas de décombres que furent placés les dirigeants de la Pologne en 1945. On se rend facilement compte que dans une telle situation la libre entreprise devenait incapable d'apporter des solutions même partielles. C'est dans cet esprit que fut décidée une économie planifiée extrêmement rigoureuse, applicable à tous. Faisant porter son effort à la fois au plan économique et au plan culturel, utilisant un moyen efficace — d'ailleurs contesté en octobre 1956 — le communisme stalinien, le gouvernement proposa au pays trois perspectives qui demeureront ancrées pour longtemps dans l'esprit des Polonais pour qui elles prennent valeur de symboles : le plan, la culture, le socialisme.

La planification visait simultanément à reconstruire la Pologne et à la transformer fondamentalement pour permettre à ce pays essentiellement agricole de devenir aussi une puissance industrielle. Elle se heurtait à un obstacle de taille : l'absence de populations dans les régions occidentales de Poméranie, de Haute et de Basse-Silésie recouvertes sur l'envahisseur. Pour résoudre cette difficulté une formidable migration humaine qui porta sur un quart de la population permit aux habitants des zones orientales cédées à l'U.R.S.S. — partie de la Lithuanie, Biélorussie, partie de l'Ukraine — et à un pourcentage important des populations de l'intérieur, de peupler une région qui compte aujourd'hui près de huit millions d'habitants.

Violamment orientée vers le collectivisme pendant la période dite « stalinienne », l'agriculture polonaise offre aujourd'hui un visage timidement socialisé. En effet alors que les coopératives représentent 1,2 % de la totalité de la surface cultivée et les fermes d'Etat 12,3 %, les fermes indivi-

duelles en recouvrent 85,4 %. L'effort de mécanisation et de modernisation est considérable mais ne se remarque encore que très peu dans un pays qui était demeuré extrêmement arriéré jusqu'en 1945.

Cadeau de l'U.R.S.S. l'industrie lourde polonaise trouve ses matières premières en grande partie dans la Haute-Silésie mais aussi dans les régions de Kielce et de Katowice. Le surplus indispensable constitue une des dominantes du commerce extérieur traditionnellement orienté vers l'Est. La préoccupation des économistes fut d'implanter la nouvelle industrie dans des régions à la fois proches des bassins miniers et pouvant fournir une main-d'œuvre importante provenant du secteur agricole. Le chef-d'œuvre du plan est sans aucun doute Nowa Huta. Là où il y a dix ans s'étendait un immense champ de blé et de seigle se trouvent une aciérie qui produira trois millions de tonnes en 1963 et une ville rectiligne et assez inhumaine qui abrite cent mille personnes. Le surplus de main-d'œuvre est fourni par les paysans-ouvriers de la région de Cracovie qui ont fait écrire à un journaliste américain les plus ineffables inepties agrestes. De la sorte l'industrie lourde polonaise, dont la période d'installation s'achève, va permettre très rapidement le montage d'industries de transformation qui augmentera un niveau de vie encore relativement moyen, bien que l'éventail des salaires soit très fermé (30 %).

Le second thème proposé était la *culture*. On serait tenté d'écrire ce mot avec une majuscule tant l'influence soviétique s'est fait sentir. Cependant, dans ce pays sans cadres, il était urgent de planifier là aussi, afin de redonner le plus rapidement possible un capital intellectuel et technique. Les résultats sont spectaculaires. Par la création d'écoles polytechniques (vingt et une en Pologne) formant à la fois des ingénieurs et des cadres moyens d'industrie, par l'ouverture d'écoles professionnelles nombreuses, par la systématisation de l'enseignement post et péri-scolaire dont les palais et les parcs de la culture sont les théâtres, par la construction d'universités populaires et rurales, l'Etat polonais dispose maintenant d'une infrastructure de techniciens qui permet à une industrie aussi complexe que celle de Nowa Huta, possédant à la fois le laminage à froid et à chaud, de ne faire appel à l'étranger (Etats-Unis et U.R.S.S.) que pour 3 % de ses cadres supérieurs. Cependant au-delà de ces réalisations, il est incontestable que la culture est devenue au même titre que la reconstruction de la Pologne un des réflexes permanents de cette population étonnamment jeune qui compte 37 % de moins de quatorze ans. La multiplication des centres culturels provinciaux, qui constitue une véritable décentralisation comme on la souhaiterait en France, l'obligation de l'étude de deux langues dès l'école primaire, la démocratisation totale de l'enseignement, ont permis de faire pénétrer dans les masses populaires le désir de s'instruire et de se cultiver. Il n'est que de se rendre dans un théâtre de Katowice, ville industrielle par excellence, pour s'en convaincre.

Ainsi donc, planification économique et culture sont les

marques essentielles de la Pologne 1960, mais il est certain que ces résultats n'ont pu être atteints que par une méthode empruntée à leur grand voisin de l'Est : le *socialisme*. Très dure et très centraliste dès 1945, correspondant à la fois à des nécessités intérieures mais aussi à des pressions extérieures, cette méthode a dû être abandonnée après les événements d'octobre 1956 pour faire place à un socialisme à la polonaise, avec M. Gomulka, leader de la majorité de la population, aidé par MM. Bodrowski et Lange, économistes de réputation mondiale. En l'état actuel des choses, le parti ouvrier unifié, qui n'est que l'un des cinq groupes parlementaires de la Diète, ne semble rencontrer aucune contestation de fond. Cependant il est possible de pressentir à moyen terme des freinages sinon des heurts avec ce que l'on pourrait appeler : les structures traditionnelles.

Une tradition et une religion

Délibérément tournée vers son avenir industriel et socialiste, la Pologne ne garde pas moins la marque de ses mille ans d'histoire qu'elle fêtera cette année. Si Varsovie est une ville neuve où alternent le style façadiste russe, le style polonais et le style suédois, Varsovie a également reconstruit à prix d'or sa vieille ville médiévale. Quel enchantement, après avoir oublié le palais très moscovite de la Culture (devant lequel je suis passé cent fois avec mon guide des jeunesses socialistes qui ne m'en a jamais parlé !...), de pénétrer dans cet îlot du passé, haut en couleurs, riche en architecture, comblé de souvenirs historiques. Cette volonté chèrement manifestée de ne pas rompre avec le passé, est aussi un des traits que l'on rencontre partout dans ce pays. Mais s'il y a la vieille ville « neuve » de Varsovie, il y a l'exceptionnelle Cracovie. Ville médiévale, ancienne capitale de la Pologne jusqu'au XVI^e siècle, avec son château de Wawel, son université Jagellone, son église Notre-Dame, son inestimable rétable de Wit Stwosz qui en font un des hauts lieux culturels de l'univers. Cracovie, à dix kilomètres de Nowa Huta, est le symbole même de la tradition polonaise.

Mais si la richesse culturelle, architecturale et historique de la Pologne n'est pas à démontrer, son *catholicisme* que lui apporta en 966 son premier roi Mieszko I^{er} en même temps que l'unité politique, demande quelques précisions. Le catholicisme de ce pays est profond, unanime (85 % selon les statistiques officielles de l'Etat et de l'Eglise). Il n'est pas rare de rencontrer au pied d'un calvaire de campagne quelques enfants en prière, il est courant de passer dans les rues reconstruites de Varsovie devant une effigie de la Vierge Noire de Czestochowa. La pratique religieuse y est considérable jusque et y compris parmi les membres du parti ouvrier unifié. Et pourtant ce catholicisme fervent qui plonge ses racines dans le plus pur patriotisme en ce sens qu'il est un des véritables ciments de l'unité de la Pologne, se trouve en butte sinon officiellement tout au moins sournoisement avec l'Etat. Si aucune entrave n'est apportée à l'exercice

du culte ou de ses prolongements immédiats, le monde chrétien ne peut envisager dans ce pays de liens organiques tels que nos mouvements d'action catholique. L'Eglise en est réduite à regrouper ses fidèles autour du sanctuaire ou de l'office religieux : réunion d'hommes après la messe, multiplication des enfants de chœur qui peuvent atteindre une centaine pour une paroisse de campagne, création de cercles d'études dans le cadre d'un hebdomadaire ou d'un mensuel.

Actuellement deux problèmes essentiels se posent à l'Eglise polonaise : tout d'abord l'enseignement religieux dans les écoles. Un arrêté du ministre de l'Instruction publique du 15 décembre 1956 y a introduit l'enseignement de la religion à la charge de l'Etat et d'une manière facultative. Depuis cette date, une action officieuse est menée qui tend à faire disparaître cette pratique. En 1959, les trois quarts des écoles avaient demandé cet enseignement, en 1960 il n'y en avait plus qu'un quart, en 1961 il ne devrait plus y en avoir. Cette laïcisation progressive n'est nullement officielle, mais tout un arsenal d'artifices de procédures administratives permet de ne tenir aucun compte des demandes régulièrement adressées par les parents aux chefs d'établissement. Le second problème qui préoccupe gravement l'Eglise est le contrôle des naissances sous deux aspects : moyens contraceptifs et avortements légaux. S'il est impossible de juger de l'efficacité du premier moyen qui reçoit une large publicité, le nombre des avortements a atteint plusieurs centaines de mille l'an passé. La généralisation de telles pratiques conduit à une déperdition démographique considérable et à un relâchement des mœurs nuisible à l'application convenable du plan. On voit clairement que les raisons morales qui peuvent être soulevées par l'Eglise rejoignent les préoccupations officielles par une singulière démarche de la pensée. Ces deux forces combinées aboutiront vraisemblablement à une amélioration de cette législation.

Toutes ces questions créent un climat de friction entre l'Eglise et l'Etat polonais sans aucune commune mesure toutefois avec l'atmosphère française de 1905. Cependant si cette tension existe, il est certain aussi que l'accord durera longtemps entre un Etat qui trouve en l'Eglise un précieux renfort pour l'unité du pays et une Eglise qui considère le régime de M. Gomulka comme le plus sûr garant contre le marxisme. De ce fait, il est probable que l'on continuera à commenter Jacques Maritain à la tribune de la Diète sans que cela puisse gêner qui que ce soit dans cet univers si peu cartésien.

Des relations extérieures délicates

L'histoire de la Pologne est étroitement liée à celle de ses voisins. Cette grande plaine qui s'étend au pied des monts des Sudètes et des Karpathes et qui trouve sa limite auprès des croupes baltiques de Poméranie et des lacs de Mazurie, a traditionnellement constitué un lieu de passage entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Dès l'instant où une nation a pris

corps en cet espace, elle devenait par là-même l'enjeu des uns et des autres. Tantôt alliée à tel de ses voisins pour s'assurer vis-à-vis de l'autre, elle était ensuite écrasée par l'ancien allié devenu à son tour ennemi. Le XX^e siècle n'a rien changé et la guerre de 1939-1945 l'a bien montré. Ceci pose pour la Pologne des problèmes de voisinage particulièrement aigus.

A l'Ouest, l'Allemagne démocratique a reconnu officiellement la ligne Oder-Neisse comme frontière avec la Pologne. Dans le même temps l'Allemagne fédérale pratique, par la bouche de son chancelier, une politique révisionniste. Il va sans dire que la Pologne, qui a subi les pertes que l'on sait du fait de l'Allemagne, retrouve dans cette situation les réflexes ancestraux et une véritable terreur physique s'empare

Pologne d'hier et d'aujourd'hui.

de tous les Polonais lorsque cette question est évoquée. Les choses en sont à un point tel que la République d'Allemagne de l'Est, cousine germaine en idéologie et qui a pourtant garanti officiellement les nouvelles frontières, n'échappe pas à ce réflexe. La frontière est un long réseau de barbelés de la Baltique à la Tchécoslovaquie et un chemin soigneusement hersé permet de repérer la moindre trace de passage. Ce réflexe de peur est unanime en Pologne et tel haut personnage de la hiérarchie catholique qui a subi un long inter-nement du fait du régime stalinien, souhaite en invoquant le ciel que l'Armée rouge reste longtemps en Pologne comme seule garantie de l'intégrité polonaise.

Ceci pose d'ailleurs le deuxième aspect de la politique extérieure de la Pologne. L'U.R.S.S. entretient officiellement d'excellentes relations avec la Pologne. Cependant tout Polonais — s'il ne le dit officiellement, il le confie volontiers, et les personnages officiels n'échappent pas à cette confiance — entretient vis-à-vis du Russe une certaine froideur. On dit qu'une aide a été apportée par le grand voisin à la mise au pas de la Pologne au début de la guerre. On n'oublie pas, même si on tente d'en donner de savantes justifications historiques, que plusieurs provinces orientales ont été reprises par l'U.R.S.S. En tout état de cause, il est clair que la Pologne a contracté une lourde dette de reconnaissance pour l'aide considérable que l'U.R.S.S. lui a apportée. A chaque pas on en éprouve la certitude. Mais il y a plus : pour un Français, la présence de l'armée américaine en Europe est la meilleure garantie de non agression ; pour un Polonais — pour tous les Polonais — la présence de l'Armée rouge est le seul espoir de conserver l'indépendance. Cette constatation est frappante. Pour un Français raisonnant dans son cadre et pour un Polonais raisonnant dans le sien, le Pacte Atlantique et le Pacte de Varsovie sont rigoureusement identiques. Ceci aussi est une donnée fondamentale de la Pologne.

Placée ainsi en étroit voisinage, la Pologne cherche tout naturellement à trouver à l'extérieur de ce couple de relations, l'oxygène qui lui manque un peu. Partant de l'idée, qui n'a pas besoin de longs développements, que seule la coexistence peut garantir son existence, elle entretient dans toute la mesure du possible les meilleures relations avec le reste du monde. Avec les Etats-Unis dont elle a accepté une aide technique qui est déjà visible, avec la Chine dont elle assure le pont avec l'Occident, avec la France à laquelle elle est sentimentalement et profondément liée. L'histoire de la Pologne est marquée par l'influence française ; des noms comme Leczińska, Walewska, Chopin ou Mickiewicz, qui ne sont pas inconnus en France, sont considérés comme des gloires nationales ; l'intervention française de 1939 a renforcé notre prestige ; quant à la reconnaissance par le général de Gaulle de la ligne Oder-Neisse, elle a provoqué une joie immense. Jacques Fauvet a pu dire à ce propos « que le jour où il n'y aura plus de gaullistes à Paris, il y en aura encore à Varsovie ». Si l'histoire politique est ainsi jalonnée, le touriste qui parcourt la Pologne ne peut manquer

d'apercevoir l'influence architecturale et culturelle de notre pays. La cathédrale cistercienne de Trzebnice reproduit avec fidélité dans une de ses chapelles latérales la Sainte-Chapelle de Paris, malheureusement surchargée au siècle dernier d'un baroque particulièrement déplaisant. A Varsovie et dans les grandes villes, bon nombre de libraires consacrent en permanence une vitrine à la France. Dans les clubs de lecture de la presse mondiale, on trouve côte à côte : *l'Humanité*, *Libération*, *l'Express*, *France Observateur*, *Le Monde* et *Le Figaro*. Tout récemment, une grande quinzaine française a eu un succès immense. La langue française est largement répandue dans les élites polonaises et notre littérature très connue dans la population ; le nombre des bourses offertes par la France atteint 189 pour 110 offertes par l'U.R.S.S. et 5 seulement par les Etats-Unis.

Cette attention toute particulière pour la France, jointe au souci de développer par tous les moyens la coexistence pacifique, explique les nombreuses initiatives franco-polonaises auxquelles on a pu assister récemment dans le domaine étudiant, universitaire et des mouvements de jeunesse.

Des impressions multiples

En traversant l'interminable succession de plaines, de forêts de pins, de villages repliés sur eux-mêmes de la Wielko Polska, l'imagination découvre pour les mieux pénétrer les personnages et les décors chers à Dostoïewski. On ne serait nullement surpris de croiser Raskolnikov ou quelque héros des « Possédés ». Pays de tradition catholique, pays de foi ardente où la Vierge Noire de Czestochowa représente l'un des hauts lieux du monde chrétien, mais pays aussi violemment tourné vers un avenir qu'il se forge à pleins bras et pour lequel il a résolument choisi — rompant avec la dictature stalinienne — la méthode plus humaine du socialisme. Pays bouleversé et meurtri jusque dans son âme, en même temps que dans sa chair, par l'invasion nazie, mais pays aussi qui sait se reconstruire et se construire tout à la fois. Pays enfin profondément uni à la France par toutes les fibres de ses intellectuels et par toute l'affection de son peuple.

Si je devais dédier une image à la Pologne, je lui conteraï ce soir de fête dans une grange de la banlieue du pays minier de Katowice. Le groupe folklorique des jeunes éclaireurs et éclaireuses de la voïvodie avait chanté et dansé pour nous. L'ambiance était débordante de dynamisme et de jeunesse. La fête se terminait, une bourrée d'Auvergne éclata et une petite fille de huit ans en costume de Silésie, une petite éclaireuse de Pologne qui avait fait serment de bâtir la Pologne populaire, une petite chrétienne de Pologne qui avait une croix d'argent sur la poitrine, se précipita dans mes bras pour m'entraîner dans une danse inoubliable tout en me disant dans un mauvais français, car elle ne l'apprenait que depuis un an : « J'aime la France. »

Bernard GUYOMARD.

Pour ou contre l'économie concertée ?

L'EXPRESSION d'« économie concertée », utilisée pour la première fois par des techniciens au moment où le plan Monnet, inaugurerait une expérience originale de « planification souple », est désormais passée dans le langage courant. L'étiquette désormais couvre indifféremment des marchandises fort diverses et devient une référence commode, invoquée à tout propos et hors de propos.

Il reste qu'en dépit de cette équivoque, un tel engouement répond à des préoccupations très actuelles, et mérite réflexion. Le présent article a seulement pour but, après un rappel de quelques prises de position récentes, de mettre en lumière les aspects techniques et politiques du problème ainsi soulevé.

ESSAIS RECENTS DE DEFINITION

Les formules imprécises sont aussi les plus malléables. Il n'est pas surprenant que le vocable d'« économie concertée » serve tantôt à ne rien dire, tantôt à désigner un système économique idéal, tantôt à caractériser quelques déviations critiques de l'organisation économique moderne.

Il ne serait pas difficile de relever dans la presse quotidienne ou hebdomadaire, spécialisée ou non, de nombreux cas où le mot « concerté » n'a qu'une signification très vague. M. Marc Jacquet, par exemple, rapporteur général (U.N.R.) de la Commission des Finances, n'a pas craint d'intituler « l'expansion concertée » le rapport général sur le projet de loi de finances pour 1961. Ce titre, repris avec faveur par toute la presse, n'est justifié que par une seule phrase, sur les cent vingt pages du document : l'expansion « doit être concertée », c'est-à-dire préparée en commun par le Gouvernement, les producteurs et les travailleurs » (1).

Une telle définition n'est pas de nature à satisfaire notre curiosité.

Plus intéressants sont les textes dans lesquels « l'économie concertée » est présentée comme le moyen de résoudre une série de problèmes, mal réglés dans le cadre habituel des relations entre l'Etat et les milieux d'affaires.

M. Grimanelli (2), haut-fonctionnaire placé à la tête d'une entreprise nationale bien connue, la S.E.I.T.A., estime que

(1) P. 117 de l'Annexe au procès-verbal de la séance du 18 octobre 1960 (Document n° 886).

(2) Dans une conférence récente reproduite par le bulletin n° 149 (septembre 1960) de l'A.C.A.D.I.

l'expansion comportera moins d'à-coups et pourra être d'autant plus rapide que les divers agents économiques, prenant conscience de leur solidarité, auront décidé de multiplier leurs contacts. Il prône le « jeu d'équipe », dans lequel la confrontation des études prévisionnelles des divers agents économiques et l'adoption d'une hypothèse commune de développement conduisent à des taux de croissance plus élevés que dans le passé.

Pour M. Chalandon (3), inspecteur des Finances, banquier et ex-secrétaire général de l'U.N.R., le problème principal est d'assurer désormais le relais des moteurs naturels de l'expansion. Puisque les besoins nés de la reconstruction d'après-guerre ou de la mise en exploitation des ressources sahariennes sont devenus moins vifs et que le « boom » des exportations enregistré en 1959 et au début de 1960 se révèle éphémère, force est de recourir à de nouveaux moyens pour réaliser, malgré l'effet déprimant du maintien de structures vieillies et du retard de certaines régions, le taux élevé de croissance sans lequel nos grands objectifs politiques et économiques demeureraient inaccessibles. Seule une « économie concertée » peut jouer ce rôle. Elle implique en effet la coexistence de la planification, qui assure la primauté du besoin sur le profit, et de l'initiative privée, forme de décentralisation du pouvoir économique qui permet d'exécuter au moindre coût les directives du plan. Elle suppose également l'instauration, au stade de l'élaboration et de l'exécution, d'une étroite coopération entre l'Etat et les forces productives.

Pourvu que le système soit complété par une certaine « concertation » à l'échelon international, par une politique de répartition équitable des ressources destinée à mieux intégrer à la nation l'ensemble des forces économiques et sociales, les chefs d'entreprise, sous l'impulsion de l'Etat, oseront davantage tout en courant moins de risques.

M. Drancourt, rédacteur en chef d'« Entreprise » (4), résume ces conceptions dans la formule : « l'économie concertée », c'est cela : les contacts positifs entre responsables, plus la volonté de l'Etat ».

Tout en reprenant en partie les mêmes idées, d'autres personnalités adoptent une attitude plus critique.

(3) Dans une interview donnée à « Entreprise », n° 263 du 17 septembre 1960.

(4) Numéro du 8 octobre 1960.

Tout en notant que le vocable comporte beaucoup d'acceptions, M. Byé (5) craint que l'on retienne celle d'un concert « dans lequel les technocrates privés jouent les violons, les technocrates d'Etat les flûtes, sous la baguette de l'économie du marché », au détriment probable des « intérêts à long terme du peuple ».

M. Giscard d'Estaing (6), inspecteur des Finances et Secrétaire d'Etat aux Finances, se préoccupe comme M. Chalandon du procédé le plus efficace pour assurer une expansion durable. Mais, peut-être par besoin de se démarquer du porte-parole du parti rival, il rejette la solution de l'économie concertée en invoquant des raisons à peu près inverses de celles exprimées par M. Byé. Cette formule d'« auto-administration » méconnaît, selon lui, le fait qu'une expansion forte est inséparable d'une réforme permanente des structures, laquelle ne peut être imposée que de l'extérieur. Ce n'est pas l'instauration du corporatisme à l'échelon national qui est susceptible de conduire à définir et à appliquer la meilleure politique économique concevable. Il n'y a pas, en définitive, de solution qui dispense l'Etat de ses devoirs et de ses responsabilités.

Ministre du même Gouvernement, après avoir été professeur d'économie politique, M. Jeanneney (7), tout en portant sur l'économie concertée un jugement plus nuancé, a une position assez proche de celle de son jeune collègue. Il pense, certes, comme M. Grimanelli, qu'une économie plus « transparente » a chance d'être plus harmonieuse. Mais il souligne avec force que le « concert » n'est pas imaginable hors la présence d'un chef d'orchestre, l'Etat, qui puisse, le cas échéant, imposer sa manière de voir.

Apportant à ce stade une précision nouvelle, il critique la formule préconisée par M. Bloch-Lainé — à cet égard, on le verra plus loin, M. Jeanneney commet une erreur d'interprétation — et selon laquelle la fonction d'arbitrage suprême reviendrait aux techniciens. C'est aux hommes politiques, c'est-à-dire aux ministres, que doit appartenir la décision en dernier ressort. Dans une telle conception, l'économie concertée n'est plus alors, semble-t-il, comme la diplomatie en politique internationale, qu'une procédure de contacts destinée à rendre moins douloureuses les évolutions et les conversions décidées en haut lieu.

Ce qui est exactement l'inverse du système préconisé par M. Sauvy (8) : pour ce dernier, les techniciens doivent montrer la voie ; ensuite, les hommes politiques expliquent...

Il convient de ne pas s'en tenir à des vues aussi superficielles. Ce sont des techniciens — et, à leur tête, M. Bloch-Lainé — qui ont créé le nouveau concept et assuré sa fortune. Mais ils y ont été contraints par des nécessités techniques. Faute de reconnaître et d'analyser ces dernières, on se condam-

(5) Dans un rapport au Congrès M.R.P. de mai 1960 (*Action civique et politique*, n° 16, juin 1960, p. 23).

(6) Dans une interview donnée à « *Entreprise* », 15 octobre 1960.

(7) Dans une conférence au Centre des Jeunes Patrons reproduite dans la revue « *Jeune Patron* », janvier 1961.

(8) « *Le plan Sauvy* », p. 206.

nerait à méconnaître la signification de leur propos et à mal poser le problème politique de l'organisation des pouvoirs économiques.

LES FONDEMENTS TECHNIQUES DE L'ECONOMIE CONCERTÉE

La nécessité d'harmoniser les actions des divers agents économiques s'impose de façon si évidente en France depuis 1950 que l'économie concertée n'est plus seulement un sujet de discussion plus ou moins gratuite, mais une réalité dont le domaine ne cesse de grandir.

Les causes de cette transformation, phénomène majeur et pourtant méconnu des dernières années, sont diverses et paraissent encore loin d'avoir produit tous leurs effets.

Il convient de placer au premier rang l'accroissement considérable depuis quelques années des tâches économiques de l'Etat. Sans doute, celui-ci a-t-il toujours, même à l'époque du libéralisme triomphant, joué un rôle dans la vie économique, ne serait-ce qu'en raison du prélèvement fiscal effectué sur les autres agents économiques et de la redistribution de ces sommes à l'économie sous forme de consommation et de versement de traitements à ses agents.

Mais l'extension de ses attributions, pendant la seconde guerre mondiale ou dans les années qui l'ont suivie a profondément modifié l'ordre de grandeur et la nature même des problèmes posés par l'insertion de l'Etat dans la vie économique. Qu'il suffise d'évoquer pour la France les responsabilités nouvelles de l'Administration en général dans le domaine de la Sécurité Sociale, des subventions, du secteur nationalisé, du fonctionnement des divers circuits financiers... C'est ainsi que désormais en France, l'Etat et les autres administrations publiques (sécurité sociale, collectivités locales) consomment 14 % du produit national brut, distribuent près de 16 % du total des salaires bruts versés par les divers agents (entreprises, ménages, institutions financières et administrations), prélèvent environ 25 % du revenu des entreprises, contrôlent directement ou indirectement 40 % des investissements... Une telle situation n'est pas particulière à la France, et l'on retrouverait des chiffres analogues dans les autres nations occidentales, y compris celles comme l'Allemagne, réputées les plus libérales.

Compte tenu de cette imbrication croissante de leurs activités, ni les administrations ni les entreprises ne peuvent se désintéresser de leurs décisions réciproques, dont elle supportent inévitablement les conséquences. Dans cet éclairage, la vieille querelle du dirigisme et du laisser-faire apparaît singulièrement périmée.

Le besoin d'une harmonisation est d'autant plus contraignant que l'expansion devient la préoccupation dominante, à laquelle M. Rueff lui-même est désormais tenu de se référer (9). Les progrès incessants de la technique, le désir général d'alignement sur le niveau de vie des nations industrielles les plus évoluées, l'obligation de suivre le rythme rapide imposé à la Communauté économique européenne par l'Allemagne et

(9) Voir l'introduction au rapport du Comité Rueff-Armand.

l'Italie, le problème de plus en plus obsédant de l'aide aux pays sous-développés, lié étroitement à celui de la réponse à donner au défi lancé par les pays socialistes aux nations occidentales sur le plan économique, rendent de plus en plus impérieuse une croissance forte, régulière et durable. Il convient donc d'éviter une action en ordre dispersé ou incohérente des divers agents économiques susceptibles de « casser le rythme » de l'expansion.

Encore est-il indispensable de pouvoir formuler en termes intelligibles les exigences diverses qui s'imposent de ce fait à l'économie en général, et à chaque agent en particulier, qu'il s'agisse de production, de consommation, d'investissement, d'exportation, de salaires, etc... Précisément, l'introduction en France, depuis 1950 environ, des méthodes de comptabilité nationale, et leur rapide perfectionnement, ont procuré l'instrument d'analyse et de prévision, la langue précise, adaptés à ces nécessités nouvelles. Le Gouvernement, les milieux économiques, l'opinion se familiarisent de plus en plus avec ce procédé de représentation, fidèle mais simplifié, de l'ensemble des circuits économiques et financiers, acquérant ainsi la possibilité de prendre leurs décisions ou de former leur jugement en meilleure connaissance de cause.

De fait, sous l'influence de ces divers facteurs — et, bien entendu, grâce à l'action persévérante d'un certain nombre de techniciens et d'hommes politiques qui ont hâté la prise de conscience de ces nouveaux besoins par les divers milieux intéressés — s'est amorcée ce que M. Bloch-Lainé a pu appeler une « révolution silencieuse » (10).

Les discussions quelque peu abstraites auxquelles il a été précédemment fait allusion ne doivent pas masquer le processus irrésistible de transformation actuellement à l'œuvre, et que, semble-t-il, la présence même de ministres de tendance libérale aux postes de commande économiques n'est pas parvenue à enrayer.

L'action de l'Etat sur l'économie n'est plus au même degré que naguère la résultante de hasard de décisions prises isolément et à l'aveugle par chacun des divers services spécialisés en matière de fiscalité, de prix, de budget, de construction, de production industrielle, etc... La plupart des responsables savent aujourd'hui qu'elle ne peut être envisagée indépendamment du contexte économique général. Des institutions matérialisent déjà cette exigence : ainsi le projet de budget de l'Etat est, depuis plusieurs années, déposé sur le bureau de l'Assemblée, obligatoirement accompagné du compte économique de l'année précédente, et des comptes prévisionnels de l'année en cours et de l'année suivante.

Cette faculté nouvelle de vision et de prévision globales est plus nécessaire encore lors de l'élaboration des plans pluri-annuels. A cet égard, l'évolution des méthodes françaises depuis le plan Monnet est particulièrement significative. Dès l'origine, la formule des Commissions de modernisation et d'équipement, groupant représentants de l'administration, professionnels et syndicalistes pour mettre au point les programmes de développement des années ultérieures s'est révélée

(10) F. Bloch-Lainé. *A la recherche d'une « économie concertée »*, Les éditions de l'Epargne, 1959.

féconde. Mais cette mise en pratique de l'économie concertée commence seulement aujourd'hui à révéler toutes ses possibilités, dans la mesure où les progrès et la vulgarisation des techniques de planification et de comptabilité nationale conduisent de plus en plus les participants de ces groupes de travail à parler une langue commune. La présence « d'interlocuteurs suffisamment renseignés et déterminés du côté des entreprises » (11) et, faudrait-il ajouter, du côté des syndicats, donne au dialogue une efficacité dont il n'avait pu bénéficier lors de la préparation des trois premiers plans. Les débats préalables menés à ce sujet en 1960 dans le cadre du Conseil Economique se révèlent à ce sujet singulièrement prometteurs.

Bien entendu, de nombreux progrès restent à accomplir. La cohérence des politiques économiques menées par les divers ministères, et parfois par les divers services d'un même ministère, est encore loin d'être suffisante. Beaucoup de fonctionnaires et de chefs d'entreprise hésitent à modifier les comportements et les réflexes du passé et à reconnaître que « la lucidité des gouvernants est... la meilleure chance de la vraie liberté des gouvernés » en même temps que « la lucidité des gouvernés est la meilleure chance d'efficacité des gouvernants » (12). La politique du secret professionnel, la croyance aux vertus de la concurrence de type classique ont toujours des adeptes qui n'ont pas encore pris conscience de la réalité d'un régime où le développement économique est semi-planifié par l'Etat et par les grandes entreprises dominantes et dans lequel le risque le plus grave est devenu celui de l'incohérence des décisions.

Par contre, de nombreux éléments syndicalistes ont fait porter leur réflexion sur ces réalités nouvelles. Tel est le cas de la C.F.T.C., lors des études et discussions poursuivies sur le thème de la « planification démocratique ».

L'autre étape à franchir est celle de l'institution d'une économie concertée à l'échelon international. Prétexte à de chaleureux discours au sein de l'O.N.U., de l'O.E.C.E. ou de la C.E.E. La coopération économique internationale en est encore à l'époque des premiers balbutiements, sur le plan de la politique conjoncturelle. Quant à la coordination des politiques à long terme, elle s'est heurtée jusqu'ici à l'hostilité déterminée de nombreux pays. L'incohérence manifeste dont font déjà preuve les politiques des divers constructeurs d'automobiles à travers le monde et les proches conséquences prévisibles de ce refus de coordination devraient pourtant servir d'avertissement. S'il n'en était pas tenu compte à bref délai, d'autres branches industrielles suivraient cet exemple déplorable et réaliseraient à l'échelon international cet état de « compétition destructive » (13) qu'il a été si difficile d'extraire à l'échelon national. Ce qui pourrait bien un jour conduire à des difficultés majeures pour les institutions européennes et pour les économies occidentales.

(11) Article « Plans et prévisions », de F. Bloch-Lainé et C. Gruson, dans l'Encyclopédie économique dirigée par F. Perroux.

(12) Même source.

(13) L'expression est de C. Gruson, à propos d'une des formes possibles de la rivalité économique Est-Ouest (« Esprit », numéro de mars 1960).

*L'ORGANISATION DE L'ECONOMIE CONCERTEE,
PROBLEME POLITIQUE*

Mais il ne suffit pas de prendre conscience de ces impératifs de caractère technique. L'organisation du pouvoir économique est, par essence, un problème politique.

On ne saurait, à cet égard, se contenter d'opposer stérilement les optimistes, pour qui une information plus complète et des contacts assidus suffisent à faire jaillir l'harmonie, aux pessimistes, soucieux avant tout de renforcer l'autorité et les moyens d'action du chef d'orchestre.

Quelques leçons peuvent être à cet égard tirées du passé récent.

La « conférence nationale des prix et des salaires » tenue au Palais-Royal au cours de l'été 1946 a laissé de mauvais souvenirs. On se souvient qu'au sein de cette assemblée groupant les représentants des divers syndicats et groupements professionnels, un large accord s'était réalisé pour une politique nettement inflationniste. Cet échec spectaculaire n'est pas étranger aux réticences ultérieures de l'Administration pour ce type de « concertation ».

Au cours des années suivantes, le Gouvernement a préféré affronter séparément ses interlocuteurs et, malgré de nombreux travaux de qualité, le Conseil économique et social n'a joué qu'un rôle effacé. Cependant la réunion, tous les quatre ou cinq ans des Commissions de modernisation et d'équipement, la publicité donnée annuellement aux comptes de la nation et aux débats de la Commission des Comptes créaient des conditions plus favorables au dialogue.

Mais ces réformes étaient encore insuffisantes et un certain nombre de « lobbies » agissant à la fois sur le Parlement et les bureaux, usant tour à tour des campagnes de presse et des contacts discrets, ont pu à la faveur de cette inorganisation acquérir une grande efficacité.

La V^e République a cru pouvoir mettre fin à ces abus en plaçant les questions économiques hors de la compétence du pouvoir législatif. Les quelques modifications apportées au statut du Conseil économique et, plus récemment, à celui de la Commission des Comptes, tendent, notamment en restreignant la publicité des débats de ces organismes, à les transformer en organes de consultation pour l'exécutif : ce qui, par ailleurs, dispense le Gouvernement, à son jugement, d'organiser des « tables rondes » avec les représentants des professions et des syndicats pour examiner périodiquement la situation économique et débattre de la répartition des fruits et des charges de l'expansion. En manière de compensation, le Conseil économique a toutefois été consulté sur les perspectives du IV^e Plan, dès le stade des travaux préparatoires, et des dispositions ont été prises pour permettre aux syndicalistes de participer plus activement aux travaux d'élaboration du IV^e Plan (1962-1965).

Il reste, malgré l'avance prise par rapport à d'autres nations occidentales, que la démocratie économique est encore en France trop incomplètement institutionnalisée. La solution de ce problème politique majeur est seule susceptible de mettre fin au sourd malaise social déjà perceptible au temps de la IV^e République en pleine période d'expansion.

Il conviendrait en premier lieu de satisfaire à une exigence de publicité. L'économie est sans doute au moins aussi « concertée » dans la République Fédérale allemande qu'en France : mais la politique économique à court et même long terme s'élabore dans un secret rigoureux par contact étroit entre l'administration et les quelques chefs d'une industrie très concentrée. Tel est le libéralisme de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le système français est à certains égards plus franc et plus démocratique, chacun étant théoriquement à même de s'informer sur les conditions et les résultats prévisibles de l'expansion, à court et à moyen terme, à travers les comptes et les plans officiels. Mais il s'agit plus d'information, diffusée avec prudence et à intervalles espacés, que de « concert ». Celui-ci, selon les plus anciennes traditions, plutôt revivifiées par le passage de MM. Pinay et Baumgartner aux Finances, se réalise, dans le secret du cabinet entre le Ministre, la Banque, et quelques personnalités économiques choisies (de préférence au C.N.P.F. et parmi les chefs d'entreprise). Quant aux autres forces vives de la nation et à l'opinion, il paraît préférable de les tenir à l'écart de ces problèmes tabous : ce qui n'est pas sans rappeler les principes suivis par nos grand-mères dans l'éducation de leurs filles.

Mais ce n'est certes pas le moyen d'assurer la prééminence nécessaire de la politique sur la technique, à laquelle la plupart des techniciens (14) sont les premiers attachés. Toute situation ou politique économique comporte d'ailleurs deux séries d'éléments distincts, bien qu'étroitement liés : des données politiques (les choix préalables du Gouvernement ou du Parlement en matière de défense, de satisfaction des besoins collectifs, les institutions économiques en vigueur...) et des données proprement économiques (par exemple, taux d'investissements, taux d'épargne et niveau de consommation compatibles, dans les conditions politiques données avec le résultat cherché). Le problème est de créer, au niveau et avec la périodicité appropriés, les institutions propres à favoriser une franche et complète confrontation autour de cette situation et de cette politique.

Sans doute la discussion ne peut-elle s'éterniser, et il vient un moment où il appartient à l'autorité politique de trancher. Ce pouvoir ne peut être abandonné ni aux techniciens, ni aux représentants, même authentiques, des syndicats et des professions : mais il dépend évidemment du régime et de la constitution politiques en vigueur que l'autorité politique l'exerce ou non de manière démocratique.

Une économie concertée de ce type pourrait bien à l'expérience se révéler plus efficace que le système actuel. Développant en chaque citoyen le sens de la responsabilité et de la solidarité, elle constituerait une forme plus haute de civilisation, au sein de laquelle la société des hommes acquerrait une conscience plus aigüe et une maîtrise plus efficace de ses possibilités de développement.

PIERRE DECAMPS.

(14) Voir notamment l'article de M. Bloch-Lainé publié par la revue « Jeune Patron » en mai 1960. Il ne plaide pas, contrairement aux intentions que lui prête M. Jeanneney, pour la technocratie. Il demande seulement que la confrontation sur les problèmes économiques ne soit pas prématurément politisée.

Jean-Paul
SARTRE

entre
l'existentialisme
et le marxisme

TOUT compte rendu honnête du livre de Sartre — « Critique de la raison dialectique » (1) — doit commencer par un reproche concernant la prolixité de l'auteur. En effet, les 755 pages massives de cet ouvrage font figure d'un monument inachevé où la volonté d'ordre et de systématisation n'a pas réussi à imprégner les nombreux matériaux apportés par le hasard de lectures et d'impressions. Œuvre de défoulement où le philosophe laisse libre cours à sa faculté spéculative sans se soucier encore de donner à sa pensée une forme définitive. Aussi le lecteur, qui aura la patience de poursuivre — il lui faudra de la patience ! — trouvera, certes, des pages étincelantes, mais seulement après avoir traversé de véritables jungles de végétation dialectique, brouillonne et contingente.

Quant au projet de Sartre, il a été de créer les bases d'une anthropologie nouvelle, en réalisant une synthèse entre le marxisme et l'existentialisme. Une telle synthèse est-elle possible ? Est-elle nécessaire ? Oui, pour Sartre, aux yeux de qui le matérialisme de Marx, sa thèse sur « le rôle dominant du mode de production de la vie matérielle dans le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle » (pages 31-32) reste une évidence indépassable. Aussi se déclare-t-il d'accord avec le très orthodoxe Garaudy pour considérer le marxisme comme « le seul système de coordonnées qui permet actuellement de définir et de situer une pensée en quelque domaine que ce soit ». Pour Sartre, le marxisme est la seule philosophie moderne qui prétende à l'universalité ; c'est un système de pensée qui englobe même ses adversaires ; car ceux-ci ne se définissent que par rapport à lui, contre lui. Donc grâce à lui. Le marxisme est comme un horizon spirituel au-delà duquel pour l'homme du XX^e siècle il n'y a que le néant. Aussi Sartre, après avoir donné du marxisme une définition si totale pour ne pas dire totalitaire, tourne en ridicule les révisionnistes qui songent à « dépasser » le marxisme. Dans les circonstances données, estime-t-il, tout dépassement est illusoire, correspond en fait à une régression, à une rechute dans d'anciennes formes de pensée. Le révisionnisme moderne n'est qu'une réédition de celle de Bernstein, une réapparition des thèmes réformistes du début du siècle. Sartre

ne leur reconnaît aucune originalité. Il est logique avec lui-même, ce faisant, car si le marxisme est posé comme le Tout philosophique en plein devenir, — du moins pour notre ère, — rien ne peut surgir en dehors de lui.

Mais voilà le paradoxe de Sartre : après avoir proclamé le marxisme comme indépassable, par conséquent infaillible, il constate que le marxisme « s'est arrêté » en tant que science, philosophie, anthropologie. « *Nous reprochons, dit-il, au marxisme contemporain de rejeter du côté du hasard toutes les déterminations concrètes de la vie humaine et de ne rien garder de la totalisation historique si ce n'est son ossature abstraite d'universalité. Le résultat, c'est qu'il a entièrement perdu le sens de ce qu'est un homme ; il n'a pour combler ses lacunes, que l'absurde psychologie pavlovienne.* » Critique fulgurante et sans doute juste si l'on songe à la production philosophique soviétique et à celle, officielle, des autres mouvements communistes. Dans leurs mains, le marxisme est devenu pensée terne qui n'a rien pour enrichir le patrimoine philosophique ; scolastique stérile qui, au nom du dogme de la nécessité du contact avec la vie, s'est coupée de tout contact. C'est précisément dans le marxisme officiel que l'inspiration désaliénante de Marx fait le plus sensiblement défaut. Il n'y a que des marxistes hérétiques, comme Bloch, Lefebvre, Daniel Guérin, dans un certain sens Lukàcs, Goldman, Naville ou des anthropologues *extra muros*, comme Lévy-Strauss chez lesquels on rencontre une ouverture sur le monde contemporain, une tentative authentique de « totaliser » à partir du réel socio-historique. Et Sartre le sait. Il connaît aussi le triste sort réservé par le Système à ses hérétiques. Il est cependant lui-même trop fasciné par la puissance non pas tant du marxisme mais de ce qu'il y a derrière, ce qui le protège et propage, pour se constituer comme ce qu'il est, comme ce qu'il pourrait être : penseur indépendant qui, à partir du marxisme, unité contradictoire de critique libératrice et de scolastique entravante, invente ses propres idées. Il y a chez Sartre une absolutisation frappante du marxisme et qui a une valeur de symptôme.

Hors du marxisme point de salut

Sartre dit en parlant de Jaspers, que « le Transcendant paraît d'abord absent de sa pensée, mais en fait il le hante ».

(1) Gallimard, 1960.

On pourrait dire la même chose à propos de la pensée de Sartre. J'ai scandalisé un jour un de ses lieutenants les plus fidèles, en faisant remarquer combien l'expérience sartrienne du marxisme a un caractère transcendant. D'ailleurs Sartre lui-même souligne l'aspect « totalisateur », pour ne pas dire religieux, de sa *compréhension* du marxisme. En rappelant l'époque où il a lu *le Capital* et *L'idéologie allemande* pour la première fois, il écrit : « Je comprenais tout lumineusement et je n'y comprenais absolument rien... » Car, explique-t-il, « *comprendre, c'est se changer, aller au-delà de soi-même : cette lecture ne me changeait pas.* »

Ces paroles se passent de commentaires : elles montrent clairement la manière dont Sartre s'est approché du marxisme, en cherchant en lui non un stimulant intellectuel, mais un instrument de changement radical, une révélation, le Salut. Ce n'est pas la lecture de Marx qui l'a changé, dit-il, mais « *ce qui commençait à me changer... c'était la réalité du marxisme* (Sartre souligne le mot « réalité » sans doute pour nous faire sentir qu'il s'agit là de plus que de réalité, d'une réalité transcendante précisément), *la lourde présence à mon horizon, des masses ouvrières, corps énormes et sombres, qui vivaient le marxisme* (Sartre souligne le mot « vivaient »), *qui le pratiquaient* (ce mot aussi est souligné) *et qui exerçaient à distance une irrésistible attraction sur les intellectuels petits-bourgeois* ». Puis, s'élevant contre la thèse du R.P. Calvez, suivant laquelle « la pensée de Marx peut être étudiée et jugée comme celle de n'importe quel autre philosophe », il ajoute que ce n'était pas l'idée qui le bouleversait, ce n'était pas non plus la condition ouvrière dont il avoue n'avoir eu qu'une connaissance abstraite ; ce qui l'attirait irrésistiblement, c'était « *le prolétariat comme incarnation et véhicule d'une idée* ».

Ces propos font penser à Huysmans, à son mysticisme charnel, où le sacré se révèle dans le clair-obscur des cathédrales bâties en pierres de taille. Et c'est étonnant de voir Sartre qui reproche à Kierkegaard « de n'avoir entraîné ses lecteurs dans les profondeurs de sa subjectivité que pour leur faire y découvrir le malheur de l'homme sans Dieu », ce penseur qui se veut ennemi implacable de tout transcendant, tomber ainsi dans ce qu'il appelle chez les autres le « *traquenard théologique* ». Le Prolétariat apparaît dans sa pensée « lointain, inaccessible, mais conscient, mais agissant », Démiurge de l'histoire, idole sacrée, manifestation du « concret absolu » auquel Sartre voulait à tout prix arriver.

L'ambiguïté de Sartre

Ainsi apparaît toute l'ambiguïté de Sartre à l'égard du marxisme, sa volonté de rester à l'intérieur de celui-ci ; son refus de faire de l'existentialisme, à l'instar de Jaspers, une arme contre le marxisme. « Jaspers refuse de coopérer comme individu à l'histoire que font les marxistes », dit-il. Sartre ne veut pas tomber dans ce péché. Il veut coopérer avec l'histoire, et, chose étonnante, il paraît convaincu — cela aussi ressort du domaine de la révélation — que seuls les marxistes — c'est-à-dire l'appareil communiste — font l'histoire en tant que sujets, le reste, les Etats-Unis, les Travailleurs anglais, l'Europe non communiste, les nationalismes naissants, ne sont

que l'objet plus ou moins passif, que de la matière première « *pratico-inerte* » comme il dit, sur laquelle s'exerce le Démiurge. L'accent est sur la massivité de l'existence de ce nouveau Dieu, incarné sur sa praxis (1). C'est la « praxis » qui fait excuser les erreurs, les chutes du marxisme théorique. « *C'est précisément parce que cette philosophie veut changer le monde, qu'il s'est opéré en elle une véritable scission qui a rejeté la théorie d'un côté et la praxis de l'autre* », dit Sartre. L'arrêt du marxisme, en tant que Savoir, a été la conséquence inéluctable de l'effort de construire le socialisme dans un seul pays, encerclé, solitaire. Le résultat est que si le « *marxisme a des fondements théoriques, s'il embrasse toujours toute l'activité humaine... il ne sait plus rien ; ses concepts sont des diktats* ».

C'est en face de cette carence que l'existentialisme, tel que Sartre le conçoit, aurait un rôle à jouer. L'existentialisme et le marxisme visent le même objet ; mais le second, dit Sartre, « *a résorbé l'homme dans l'idée et le premier le cherche partout où il est, à son travail, chez lui, dans la rue* ». L'existentialisme doit donc compléter le marxisme, « *il doit reconquérir l'homme à l'intérieur du marxisme* » (p. 59). « *Son objet, c'est l'homme singulier* » (p. 86). Ainsi, l'existentialisme se confond avec l'anthropologie : « *Il est l'anthropologie en tant qu'elle cherche à se donner un fondement* ». Mais cette anthropologie, elle ne peut être que marxiste.

L'existentialisme se situera donc au dedans du marxisme jamais discuté comme englobant universel et il tentera de recenser en les enracinant dans l'homme concret et « la singularité indépassable de l'aventure humaine » les notions clefs du marxisme, comme le travail, la praxis, la dialectique de l'histoire.

L'entreprise de Sartre — entreprise incroyable — revient à proclamer le marxisme philosophie *totale*, mais non responsable de ses propres imperfections ; et puis à lui faire don, *a priori*, sous le nom collectif d'existentialisme, de tout ce que la pensée indépendante peut trouver dans les domaines de l'anthropologie, de la psychologie, de la sociologie, etc. Et ce don est fait sous couvert d'une dialectique où les mots changent souvent de sens, où les termes marxisme et prolétariat désignent tantôt des réalités concrètes, tantôt des idées platoniciennes nullement liées par leur apparence.

L'attitude de Sartre reste essentiellement définie par son ambiguïté devant le réel : tantôt il s'enferme lui-même dans sa foi en le prolétariat marxiste, synthèse de la théorie et de la praxis, et tel le séquestré d'Altona, boude et rejette hors de l'histoire tout ce qui se produit en dehors de l'action du Parti — tantôt il se réveille, pour dénoncer les bourreaux de Budapest, pour condamner les juges de Paul Nizan, pour se replonger dans le concret ; alors il lui arrive d'opposer à l'antisociologisme des Soviétiques le patronat américain qui favorise l'éclosion de la sociologie et de l'*human engineering*.

On comprend que la capitulation de Sartre — en tant que philosophe — devant un marxisme dont il a découvert lui-même les faiblesses, ait provoqué protestations et contesta-

(1) La praxis est le déploiement d'une activité formatrice du réel sur lequel elle porte.

tions. « Il ne saurait être question de réduire les problématiques de Kierkegaard, de Nietzsche, de Heidegger de Jaspers, à n'avoir été que des compléments inconscients du marxisme » — écrit P. Fougeyrolles, auteur de « La philosophie en question » (1). Et en effet, il est impossible de justifier la réduction opérée par Sartre, d'un geste auto-mutilateur, de toute philosophie à une idéologie tout au plus complémentaire et inessentielle. Comme chez Lukàcs, nous assistons à une tentative de « sacrifice de l'intellect ».

Non pas que toutes les réflexions de Sartre soient à congédier. Au contraire, son projet de saisir la réalité humaine dans son « processus multiforme d'autogenèse » ne manque pas d'intérêt ; sa distinction entre la « série » assemblée d'hommes réifiés, pratico-inertes, dominés par leur condition d'un côté, et de l'autre côté le groupe, où la liberté « se fait praxis commune pour fonder la survivance » stimulera sans doute la pensée sociologique. Dans ce domaine, Sartre est amené à affronter une fois de plus le transcendant qu'il s'efforce d'intellectualiser et de dissoudre par réduction. Les pages écrites sur la jeunesse du groupe, — du groupe en fusion, en tant que structure neuve, sont parmi les plus belles du livre. Tout en se défendant contre l'idéalisme, Sartre laisse percer là une nostalgie de la vraie communauté humaine qui est peut-être à la source de toutes ses qualités et de ses égarements. Il définit le groupe comme « un remaniement perpétuel de lui-même en fonction des objectifs à atteindre... Un groupe n'est pas... il se totalise sans cesse et disparaît par éclatement (dispersion) ou par ossification (inertie). » (p. 429.)

Un univers baroque parti de réminiscences religieuses

Le groupe, c'est la liberté faite praxis et qui assure sa permanence par le « serment ». Tout groupe humain, selon lui, n'a de sens, en effet, que sur la base d'un serment original qui n'a rien à faire avec le « contrat social », qui n'est pas un fondement de la société, mais ce à partir de quoi s'opère le passage nécessaire d'une forme immédiate en danger de se dissoudre, à une autre forme du groupe, réflexive mais permanente. Or du serment, dont l'origine est la peur (il se fait devant la pression de l'ennemi) à la terreur, il n'y a qu'un pas. Ou plutôt, dit Sartre, *la terreur est au cœur du serment*.

Dans une méditation saisissante mais contestable, Sartre essaie de montrer comment la société originelle invente Dieu et le saisit pour mieux terrifier le parjure éventuel.

En dépassant la limite de l'analyse phénoménale, l'anthropologue s'introduit dans le domaine de la théologie ou de l'antithéologie, qui n'est pas le sien. Et cette remarque vaut pour tout ce que Sartre dit à propos du sacré qui est pour lui « la structure fondamentale de la terreur comme pouvoir juridique. Ou, si l'on préfère, c'est la liberté revenant à l'homme comme pouvoir surhumain et pétrifié. Ceci doit simplement nous faire entendre que tout groupe assermenté en tant que pouvoir de juridiction diffus se manifeste pour chaque tiers et dans la totalisation effectuée par l'autre tiers

comme puissance sacrée. Il est parfaitement inutile que ce sacré prenne une forme spécifiquement religieuse ou cultuelle : il s'agit uniquement d'un caractère propre de la Terreur comme liberté inerte et puissance négative et de son rapport à la liberté-autre de chacun en tant que celle-ci est négation de certaines possibilités. Ce rapport se manifeste comme sacré lorsque la totalisation coercitive et unanime se révèle à travers l'objet commun. Ici prennent naissance les cérémonies en tant que la matérialité (vêtements, stéréotypie des actes, objets de vénération, remémoration inerte du passé, ordre inflexible et invariable des gestes, etc), y exprime l'inertie et que, simultanément, leur aspect conventionnel et téléologique présente la liberté-pouvoir. Et le Sacré, avec son rituel et ses cérémonies, naît, comme le pouvoir juridique, d'un non-être du groupe, c'est-à-dire de ce que toute communauté réelle est totalisation ou, si l'on préfère, totalité en détotalisation perpétuelle. » (p. 457-458.)

Là encore on trouve de belles formules, intenses ; mais l'analyse est comme mutilée par l'intention de réduire le sacré en objet inessentiel.

On devine, par ailleurs, qu'à travers la distinction série-groupe, Sartre a essayé de repenser le problème de la relation entre le Parti révolutionnaire et la classe sociale qui le préoccupe depuis longtemps. Une fois de plus, il a essayé de fonder, comme l'a remarqué Aimé Patri (1), « sur les prémisses existentialistes des conclusions marxistes ou que l'auteur estime être telles parce qu'elles ne doivent pas être de nature à blesser dans ses opinions un lecteur de *l'Humanité*. » Ce qui paraît tragi-comique dans le cas de Sartre, c'est qu'avec la meilleure volonté et malgré l'immensité des sacrifices consentis, il n'arrive pas à satisfaire ceux à qui il a voulu tant plaire en les fournissant d'armes plus modernes que celles — inefficaces — dont ils usent. En effet, le philosophe du P. C. français, Roger Garaudy, dans un article publié dans les *Lettres Françaises* du 15 juillet 1960, condamne Sartre sans indulgence pour avoir « séparé sa réflexion philosophique de la lutte de la classe ouvrière et de son Parti », de revenir « aux formes prémarxistes de la spéculation », de remettre « la dialectique sur la tête ». Garaudy lui reproche son « formalisme historique », son « refus d'admettre la nécessité de la dictature du prolétariat », son scepticisme à l'égard du Parti. Et du point de vue de l'orthodoxie marxiste, cette critique est certainement justifiée. L'univers de Sartre, tel qu'il se révèle ou plutôt se cache dans son dernier livre, reste un univers de conscience malheureuse, de transcendant rentré, et où l'on butte à chaque instant contre l'ombre du sacré. Cet univers baroque (le peintre préféré de Sartre n'est-il pas le Tintoret ?), anarchique, hanté par le spiritualisme, sécrétant la liberté, c'est un univers à multiples références chrétiennes. Dans cette perspective, il ne paraît pas du tout étrange que dans telle ou telle action concrète, entreprise par Sartre, — comme la prise de position en faveur de Jeanson, par laquelle il a délibérément provoqué le scandale, ce soient de jeunes chrétiens progressistes qui se trouvent être ses alliés et disciples les plus enthousiastes.

François FEJTO.

(1) Denoel, 1960.

(1) Preuves, septembre 1960.

L'ETAT ÉDUCATIF

DANS un essai intitulé « Une idée neuve : la démocratie » qui paraîtra très prochainement aux Editions du Seuil, Joseph Rovin expose sa conception d'une nouvelle démocratie française efficace et entreprenante. Ce livre dont nous publions ci-dessous quelques extraits significatifs est une invite à la réflexion et à l'action, il suscitera sans nul doute discussions et contestations.

L'EXPRESSION d'Etat éducatif peut inquiéter à juste titre ceux qui redoutent l'emprise grandissante d'un Etat intolérant et envahissant sur la formation et l'information des citoyens. Elle peut paraître impliquer l'abandon des principes de pluralisme et de la liberté fondée sur la diversité, qui inspirent depuis la III^e République les efforts français dans le secteur appelé, faute de mieux, « éducation des adultes ». Elle fait redouter l'Etat autoritaire et propagandiste, semant par de puissants moyens matériels et humains la graine d'un conformisme qui correspond par plusieurs côtés aux tendances mêmes de la civilisation en train de s'établir en nous et autour de nous.

Ces inquiétudes sont légitimes, après les affreuses expériences de propagande totalitaire vécues depuis quarante ans ; après les dérisoires expériences d'orientation des esprits tentées sous la IV^e et la V^e République ; après les moins dérisoires et plus redoutables séductions, que « l'action psychologique » exerce sur des esprits pressés par l'action tout court et enclins aux raisonnements en court-circuit.

Mais ces inquiétudes s'adressent d'une part à l'Etat sinon antidémocratique, du moins prédémocratique de nos Républiques successives, et elles se nourrissent d'autre part de la méfiance à la fois instinctive et « théoriciée » que l'Etat en tant que tel n'a cessé d'inspirer à nos démocrates. Si l'Etat est animé et vivifié par une circulation intense de sève démocratique, la partie justifiée de cette méfiance doit s'effacer, la méfiance systématique céder le pas à une vision plus organique des institutions et de l'autorité, fonctions nécessaires à toute société mais nécessairement exercées à travers des formes en continuelle adaptation.

L'incitation à la participation civique

Les démocrates, pour exercer leur activité éducative dans une nation devenue indifférente à la démocratie — du moins en apparence et à la démocratie apparente — ne peuvent pas attendre, nous l'avons dit, la « prise du pouvoir » ou une miraculeuse « conversion » des dirigeants de l'Etat. Ils doivent aussi se rappeler qu'à part l'action de la III^e République dans le domaine scolaire, l'Etat français n'a jamais conçu jusqu'à présent

ses institutions et leur fonctionnement sous l'angle de l'incitation et de l'entraînement à la participation civique.

Bien au contraire, dans sa réalité quotidienne administrative comme dans sa vie politique proprement dite qui n'atteint en général qu'une surface et qui ne touche des couches plus profondes, plus directement liées à l'existence des gens, qu'à des moments exceptionnels, élections, référendums, « journées » révolutionnaires, etc., l'Etat de nos cinq Républiques semble plutôt avoir été conçu pour décourager et entraver le désir de participation. Un Etat démocratique en effet n'a pas seulement la possibilité de concevoir et d'orienter ses structures pour en faire des occasions de participation et d'assomption directe de responsabilités par les citoyens, mais c'est là une des principales fonctions obligatoires. Une telle conception signifie la multiplication des consultations, la recherche des discussions, la publicité des décisions et de leur préparation, aussi et surtout quand il s'agit de décisions techniques, les plus nombreuses et dont l'importance croît sans cesse. L'idée de l'Etat éducatif exige par conséquent des pratiques qui vont à l'encontre non seulement des habitudes de notre administration paternaliste, secrète et autocratique, mais de celles de nos partis, de nos Assemblées, de toutes nos institutions basées sur l'activité de spécialistes nécessaires et difficilement remplaçables exerçant leurs fonctions dans l'ombre protectrice.

Des commissions et comités d'enquête s'entourant de publicité et d'une certaine pompe, des « hearings » parlementaires à la manière américaine, des confrontations incessantes entre gouvernants responsables et informateurs, doivent démolir non pas l'autorité nécessaire de la loi et des hommes investis d'un pouvoir d'arbitrage et de décision, mais le respect révérencieux dont s'entoure un pouvoir idéalisé et lointain, imposé à l'ignorance, à la passivité, à la résignation des citoyens. Sur ce point on ne peut que constater que les idées et la pratique de la V^e République se placent aux antipodes de l'idéal démocratique. Jamais l'Etat républicain n'a davantage qu'à présent recherché l'obscurité, la discrétion, le silence, c'est-à-dire en fin de compte tout ce qui

est opposé à sa fonction éducative pour la démocratie. En revanche, la réflexion et la préparation active de minorités responsables et médiatrices que les démocrates peuvent organiser et accélérer dès à présent, sous la « monarchie de la pause », doivent s'orienter avant tout vers une idée dynamique des institutions conçues non seulement en vue d'un fonctionnement en équilibre stable mais pour une expansion démocratique continue à travers une incitation et un entraînement organisés à la participation. Un Etat réellement démocratique devra secouer la paresse des citoyens « formés » ou plutôt déformés par son prédécesseur qui ne souhaitait pas mieux que de laisser les citoyens se désintéresser de leurs affaires communes. L'Etat doit être non point éducateur mais éducatif ; il ne doit pas imposer des opinions, certes, mais susciter et fortifier des réflexes de critique, d'intervention et de choix. Les institutions de la vie collective, conçues dans l'esprit d'une démocratie vécue, doivent devenir elles-mêmes les terrains d'entraînement de la culture civique.

Dès à présent, toute occasion doit être bonne pour amener les citoyens à s'entraîner ainsi à l'exercice d'une participation et d'une co-gestion réelle dans tous les domaines où sont prises des décisions affectant un aspect quelconque de leur existence. Chez les administrateurs comme chez les administrés, chez les « planificateurs » comme chez les « planifiés », dans l'Etat (et les entités régionales et locales) aussi bien que dans les associations volontaires qui n'attendent pas la « conversion » de l'Etat à une assomption concrète de sa fonction éducative, un véritable réflexe d'entraînement à l'activation civique doit être créé. Qu'il s'agisse du choix d'un modèle d'autobus ou des solutions à apporter au problème de la circulation, des programmes de l'enseignement ou de la censure cinématographique, de la mise en place d'institutions socio-culturelles ou de l'étalement des congés, aucune occasion de consultation des intéressés ne doit être omise. Et puisque l'Etat est pour l'instant presque toujours orienté dans un sens opposé, il appartient aux groupements volontaires de remplacer ce vide et de préparer par leur action l'Etat éducatif de demain.

En fait, depuis quelques années, le nombre des groupements et associations qui assument spontanément ces tâches ne cesse de croître, mais les responsables politiques démocrates considèrent encore trop souvent ces activités comme marginales et secondaires. Ils ne conçoivent guère l'entraînement civique en dehors des structures traditionnelles de la politique, c'est-à-dire en fin de compte, en dehors des secteurs de surface que l'Etat traditionnel et son administration autocratique et paternaliste ont réservés à l'exercice de la démocratie. Notre démocratie reste de ce fait une façade collée sur une réalité antidémocratique et ceci, ô ironie, avec le plein consentement de la plupart des responsables démocrates. En exagérant quelque peu pour les besoins de notre argumentation, nous pourrions dire qu'en France la démocratie doit naître et s'exercer là précisément où elle n'a jamais existé, où les démocrates ne l'ont jamais cherchée, et avant tout dans l'ordre administratif et

dans l'ordre économique, mais aussi dans le monde universitaire, dans le secteur de l'information, dans les institutions sociales. Il n'y aura pas de démocratie en France tant que restera vraie la parole de Péguy qui ne voyait que deux partis dans notre pays : celui des citoyens qui attendent debout devant un guichet et celui des représentants de l'Autorité assis derrière ce guichet.

La loi remplacée par le plan

L'institution statique, le fonctionnement d'un système de rapports constituant par le déroulement régulier de ses mouvements intérieurs un ensemble immobile, tel se présentait dans la vision qui domine encore l'esprit de la plupart de nos hommes politiques et de beaucoup de nos hauts fonctionnaires l'objet même de la politique. La loi qui stabilise, fixe et fige l'évolution a dominé la pensée et la réalité de notre vie politique qu'il s'agit à présent de rénover. Autour de nous et en nous s'opère lentement une rupture avec cette ancienne façon de voir, qui était quelque chose de beaucoup plus profond et de beaucoup plus fondamental qu'une vision, qui était une façon de sentir et de vivre où le mouvement, l'évolution constituaient l'exception, le dérangement, le désordre. Une révolution d'une portée incalculable remplace de nos jours, sous nos yeux, en nous, une perspective immobiliste par une perspective prévisionnelle, la loi par le plan. Les instruments de prévision que l'humanité s'est donnés peu à peu depuis quelques générations et qui se perfectionnent à une cadence de plus en plus accélérée nous procurent des pouvoirs nouveaux sur notre avenir et déplacent le centre de gravité de l'activité politique. L'Etat éducatif est un Etat qui prévoit, c'est l'organisation d'une société dont le but n'est plus la stabilité mais la transformation. Nous sommes en train de passer à l'ère transformiste et évolutionniste de la politique.

Le but de l'activité politique sera de moins en moins d'établir des lois ; elle vise de plus en plus à élaborer des plans. Les instruments de la planification se substituent en grande partie aux institutions de la législation. La démocratisation de la planification est déjà dans un certain sens au moins aussi importante que la démocratie de la législation et le sera sans cesse davantage. Dans cette perspective, le concept de l'Etat éducatif prend une signification plus riche encore. Des institutions dynamiques sont forcément plus éducatives que des institutions stabilisatrices. Le Parlement qui vote des lois, le gouvernement qui les exécute (selon le schéma de la IV^e République) jouent souvent, face aux instances qui élaborent les plans, des rôles de frein et de perturbation parce que ces institutions anciennes avaient été conçues en fonction des besoins et des possibilités d'une société non planificatrice et la démocratisation de la planification est une des exigences nouvelles et de plus en plus actuelles de la vie politique.

L'intention éducative et informatrice chez les responsables de la planification et dans les institutions à tra-

vers lesquelles s'exerce une activité est une condition essentielle d'une démocratie vécue, d'une démocratie réelle. Le problème central de la démocratie de demain réside dans la possibilité pour le citoyen non technicien de désigner et de contrôler les techniciens et de participer au choix des grandes lignes d'orientation. Le non-technicien doit être capable de dicter sa ligne de conduite et ses objectifs au technicien dans des domaines où l'importance de la technicité ne cesse de croître. Contre cette contradiction manifeste, qui fut déjà une des raisons de la décadence de nos démocraties antérieures, risquent de se briser encore toutes les tentatives à venir de démocratie nouvelle.

Dangers du corporatisme

Cette contradiction dont le champ d'application s'étend rapidement sous nos yeux n'est pourtant pas un problème nouveau. Pour la résoudre, à diverses reprises depuis cent cinquante ans, il a été proposé de recourir à des schémas corporatistes. Les affaires d'une profession, d'une branche d'activité, d'un secteur économique sont prises en main par ceux qui travaillent réellement dans ces secteurs. Le corporatisme ne ressemble pas inévitablement à ses réalisations les plus spectaculaires, mussoliniennes ou franquistes, on peut concevoir pour lui, dans l'abstrait, une organisation interne démocratique. Il permet théoriquement, dans une certaine mesure d'associer tous ceux qui ont d'une certaine branche d'activité une certaine connaissance, à la gestion de cette branche, et de limiter ainsi l'omnipotence autocratique des bureaux du gouvernement central aussi bien que la démagogie ignorante des Parlements.

Un tel système a toutefois le grand désavantage de sacrifier le général au particulier, de fragmenter l'économie d'abord, la responsabilité politique ensuite et d'aboutir, à moins que ne jouent de très puissants correctifs difficiles à mettre en œuvre, à la domination de l'économie et par suite de l'Etat par les intérêts les plus puissants. La pente naturelle du corporatisme est antidémocratique, autoritaire et oligarchique, et ce système a été conçu à une époque où une certaine autonomie de l'économie par rapport au politique, et de celui-ci par rapport au premier de ces domaines, existait effectivement, ou était tout au moins considérée comme existante. Aujourd'hui la fragmentation de l'économie est impossible ainsi que sa séparation des grandes opinions politiques qui portent sur les fins comme sur les moyens de la planification. Les comités et commissions qui s'étagent autour de l'autorité planificatrice peuvent recevoir un recrutement plus large ; leurs membres peuvent être désignés d'une manière plus démocratique ; ils pourraient même exercer une influence sur la nomination des dirigeants mêmes de cette autorité, ils n'en restent pas moins investis de mis-

sions précises et de portée limitée, et ne peuvent constituer l'organe où s'opèrent les choix décisifs (encore qu'ils exercent inévitablement une certaine influence sur les décisions de ce dernier).

Les techniciens de la non-technicité

Les rouages politiques proprement dits, la représentation populaire et le gouvernement apparaissent comme les spécialistes de la non-spécialisation, les techniciens de la non-technicité. La politique générale n'est plus un domaine à part, celui des rivalités de personnes et de partis presque abstraites, séparées en fait de tout programme ou rejetant celui-ci à la surface, parmi les accessoires. La politique générale devient la difficile et continuelle synthèse des solutions techniques, l'arbitrage entre les exigences techniques. Mais cette technicité de la non-technicité ne s'acquiert plus comme du temps de l'ancienne politique générale, comme un savoir-vivre inhérent à une éducation de classe, comme un savoir-faire résultant d'une longue familiarité avec les gens et les choses. Elle est aussi, de nos jours — et sans que l'expérience pratique cesse d'être utile — le fruit d'une formation systématique dont la nécessité ne semble pas souffrir contestation.

Nos professeurs, auxquels pendant un siècle et demi l'agrégation devait tenir lieu de préparation pédagogique, doivent maintenant accepter les rigueurs d'une préparation sérieuse à leur métier d'enseignants qui exige autre chose que des connaissances spécialisées dans une matière à enseigner. De même le politicien doit apprendre son métier et il doit pouvoir disposer d'un appareil de documentation qui lui permet d'exercer ce métier difficile entre tous qui consiste à décider de ce qu'on ne peut connaître aussi bien que ceux qui ne peuvent en décider. Formation professionnelle et appareil de documentation, aussi coûteux qu'il soit (les cerveaux électroniques ne sont pas de trop au Palais-Bourbon), et limitation des compétences de décision des instances politiques aux grandes options, aux lois-cadres et à la désignation des grands responsables, voilà les trois conditions d'une réhabilitation de la fonction politique, et de son intégration féconde avec la fonction de planification.

Nous retrouvons ainsi la nécessité de l'Etat éducatif dont les rouages doivent organiser, non pas leur « publicité » au sens péjoratif du terme, mais l'information du public sur leurs activités afin que ce public soit capable d'inspirer, de contrôler et de surveiller les orientations générales que ses représentants ou lui-même ont choisi pour ces activités-là. La « publicité » des affaires publiques est la condition première de toute démocratie moderne.

Procurer l'information est le premier devoir de l'Etat, s'informer le premier devoir du citoyen.

Joseph ROVAN.

John Wayne a égalé John Ford

ALAMO et TIREZ SUR LE PIANISTE

A *LAMO* est un film de John Wayne producteur, de John Wayne réalisateur, de John Wayne acteur, de John Wayne le héros de *La chevauchée fantastique* et de *l'Homme tranquille*, ces deux chefs-d'œuvre de John Ford. *Alamo* nécessita plusieurs années de préparation. Quatre cents ouvriers travaillèrent pendant deux ans à la reconstitution scrupuleuse du fort et de la ville voisine de San Antonio de Bexar. Sept mille figurants et seize cents chevaux furent utilisés. Le tournage dura quatre mois. Le prix de revient s'éleva à six milliards de nos anciens francs. Les moyens considérables — très inférieurs toutefois à ceux mis à la disposition de William Wyler pour mettre en scène le gigantesque *Ben Hur* dont

l'intérêt se limite aux quinze minutes de la frénétique course de chars — ont abouti à une fresque héroïque qui déploie ses somptueuses couleurs et son admirable mouvement en trois heures de projection sur écran large selon le procédé Todd Ao.

Disciple de John Ford, John Wayne a égalé le vieux maître irlandais dont on retrouve l'amour pour les vastes espaces et les hommes qui veulent et savent y vivre. *Alamo* est un des plus grandioses films épiques du cinéma américain, une réussite esthétique et dramatique, une œuvre virile qui atteint à la grandeur sans tomber dans la jactance.

Le scénario s'inspire d'un des épisodes les plus émouvants

de la lutte du Texas pour sa liberté et de l'histoire nationale des Etats-Unis. En 1836, le Texas se soulève contre la domination américaine. Une poignée de braves, cent quatre-vingt-cinq volontaires, se retranchent à l'intérieur du Fort Alamo, ancien couvent fortifié construit par des franciscains espagnols en 1718. Encerclée par les sept mille soldats du général mexicain Santa Anna, la petite garnison résiste désespérément pendant dix jours, délai précieux qui permettra au général américain Sam Houston d'organiser l'armée de libération. A l'aube du 6 mars, Santa Anna lance ses troupes nombreuses, bien équipées, bien armées, à l'assaut des défenseurs d'Alamo qui succombent sous les charges furieuses des cavaliers et les feux de l'artillerie, après un ultime et effroyable corps à corps. Devant le fort, la plaine est jonchée de cadavres. Des centaines de Mexicains sont morts, tous les volontaires texans ont été

Mieux qu'un simple pastiche de la Série noire.

tués. Quelques semaines plus tard, le général Sam Houston inflige à Santa Anna une cuisante défaite, la dictature mexicaine s'effondre tandis que l'indépendance du Texas est proclamée.

John Wayne a su donner aux rassemblements de foule, aux batailles, aux chevauchées, une ampleur impressionnante. Un souffle d'épopée anime son film et lui confère une puissance homérique. Les poncifs, les simplifications et les morceaux de bravoure inhérents à ce genre de cinéma n'ont pas été éliminés, mais comptent peu devant l'étonnante habileté et la chaleureuse passion dont le réalisateur a fait preuve dans tant de scènes violentes, rutilantes ou touchantes : exaltantes chevauchées dans les immensités herbeuses roussies par le soleil, chatoyant déploiement des uniformes en ordre de bataille, férocité de ces affrontements sanglants où des hommes qui ont le goût du panache et le sens de l'honneur se massacrent avec une allègre sauvagerie, truculentes et amicales bagarres, ambitions et orgueils qui se heurtent avant de céder à la fraternité née des combats.

Lorsqu'*Alamo* s'achève sur les bouleversantes images du départ des trois survivants du fort, une jeune femme et deux enfants, le spectateur ne peut manquer de réfléchir sur la somme de douleurs et de misères que coûtent les vertus guerrières qui ont leur noblesse mais aussi leur cruauté.

Je ne voudrais pas terminer cette chronique sans rendre hommage au jury de la Nouvelle Critique qui a décerné le prix du meilleur film français à *Tirez sur le pianiste* de François Truffaut. Œuvre déroutante par son inhabituelle originalité d'écriture et d'inspiration, par ses changements de ton, *Tirez sur le pianiste* se présente comme un pastiche du cinéma policier américain de série B. François Truffaut s'est abandonné à son plaisir, à sa fantaisie, à ses penchants anti-conformistes. Mais, sous la désinvolture, l'impertinence et l'ironie du récit tragico-burlesque des aventures de Charlie et de ses frères, se cachent la tendresse meurtrière, la lucidité, la sincérité de l'auteur des *400 Coups*. Film parodique, anarchique, poétique, *Tirez sur le pianiste* est surtout un déchirant film d'amour. Charles Aznavour exprime à la perfection la détresse, la timidité, la solitude de Charlie le pianiste, virtuose jadis célèbre, fêté, adulé, qui, de chute en chute, a échoué dans l'orchestre d'un « bastringue » où viennent danser les gens du quartier. On parlera encore de *Tirez sur le pianiste* tandis qu'on aura oublié, en dépit de l'excellente interprétation de Brigitte Bardot, *La Vérité* de Clouzot, brillante réalisation qui ignore délibérément les formes nouvelles de langage, cinématographique et qui, pour pimenter son académisme adroit, recourt aux fausses audaces d'un vérisme naturalisme périmé.

Henri BOURBON

LE MARIAGE DE MONSIEUR MISSISSIPPI

Ceux qui prendront le chemin du théâtre *La Bruyère* pour passer une soirée amusante ne seront pas déçus, mais ils risqueront d'être un peu déroutés car, si *Le Mariage de Monsieur Mississippi* est une comédie, ce n'est pas une comédie gaie. Sous des dehors plaisants, insolites, saugrenus, parfois fort drôles, Friedrich Dürrenmatt nous livre une conception du monde parfaitement désespérée.

L'action défie l'analyse. M. Mississippi, procureur de la République, collectionne les condamnations à mort et rêve de restaurer la « loi de Moïse » et de régénérer le monde par la sévérité. Il oblige Anastasia, jeune et séduisante veuve, dont il sait qu'elle a empoisonné son mari à l'épouser et pour la décider lui révèle qu'il a lui-même « exécuté » sa femme, coupable d'adultère. Leur mariage doit être pour tous deux, une expiation.

La réapparition du comte Bodo, amoureux dès l'enfance d'Anastasia, celle de Saint-Claude, révolutionnaire obstiné et ami d'un Mississippi de beaucoup moins noble extraction qu'il ne le dit, l'inconstance d'Anastasia, des conjonctures politiques compliquées amèneront une hécatombe finale digne des tragédies antiques.

L'histoire n'est pas simple. C'est que l'auteur a « la passion de vouloir représenter sur scène l'abondance et la diversité du monde ». Il y parvient d'ailleurs par une invention incessante, une imagination jamais en défaut, des rebondissements saugrenus, une logique absolue dans l'absurde. Ce diable d'homme nous cerne, nous prend dans un filet, nous oblige à rire quand il veut ; on dirait qu'il a décidé de nous interdire de penser, jouant avec nous un étrange jeu de cache-cache. Mais nous découvrons, quand notre rire s'éteint, « un abîme qui s'ouvre » et une vision du monde où rien ne reste debout. Un procureur fou, une femme cupide et volage, un révolutionnaire à la petite semaine, y a-t-il vraiment là quelque chose de drôle ? Du seul personnage qui pouvait nous apporter une lueur d'espoir parce qu'il aime sincèrement, l'auteur en a fait un éthylique au dernier degré. Pourtant, même quand il se vautre dans le ridicule, il subsiste en lui une sorte de lumière. Il fait penser à un personnage de Graham Greene.

Dürrenmatt s'explique lui-même sur ses intentions dans un extrait que reproduit le programme. Dans un monde qui ne subsiste que par un paradoxe « parce que la bombe atomique existe et qu'il en a peur... le tragique est toujours possible, mais on ne peut le tirer que du comique... il n'y a que la comédie qui soit à notre mesure ». Son but est ici clairement exprimé. Il n'est sûrement pas le seul à l'avoir poursuivi. Mais il l'a réalisé avec un rare bonheur et un sûr instinct d'homme de théâtre.

Mieux que charmante

L'interprétation est dominée comme il se doit par Jacques Duphilo qui trouve en Mississippi un de ses meilleurs rôles. Son jeu plein de raideur, sa façon imperturbable de débiter les pires folies et d'y croire donnent à son personnage un étonnant relief. Jacqueline Gauthier est charmante... et mieux encore. Elle accepte les événements et en tire parti avec une passivité agissante. Claude Nicot mi-révolutionnaire, mi-meneur de jeu a de l'autorité. Le rôle le plus difficile, celui de Bodo échoit à Robert Murzeau. Il y est tour à tour émouvant et ridicule. Je me suis parfois demandé s'il ne forçait pas un peu son jeu.

J'ai peur de vous avoir un peu déconcertés. Il ne faudrait pourtant pas pousser au noir le tableau. Vous rirez tout de même et très franchement parce que Dürrenmatt en a ainsi décidé et qu'il est très fort. Et vous ne vous poserez qu'ensuite des questions... si vous en avez le goût.

Françoise BASCOUL-GAUTHIER.

Nations africaines et solidarité mondiale

par Mamadou Dia

La question des pays en voie de développement est devenue un sujet à la mode. Tout a été dit sur les réalités et les besoins du « Tiers-monde ». Il est de plus en plus clair que notre destin dépend de l'évolution de cette masse d'un milliard trois cents millions d'hommes : un peu plus de la moitié de la population mondiale, les trois quarts de la population du continent asiatique. En particulier les choix et l'orientation de l'Afrique, devenue aux neuf dixièmes indépendante, au cours des prochaines années, ont toutes chances de déterminer le sens de cette évolution.

C'est pourquoi le livre de M. Mamadou Dia, chef du gouvernement du Sénégal, est d'une particulière importance. Pour la première fois, une personnalité, exerçant des responsabilités de premier plan en Afrique, s'interroge sur l'avenir de ce continent à partir d'une analyse économique approfondie et précise, et dans une perspective résolument spiritualiste. Son livre nous apparaît comme une contribution essentielle à la recherche des principes et des moyens d'une politique d'ensemble à l'égard du « Tiers-monde ». Une coopération économique, technique et culturelle, fondée sur des apports réciproques et sur la mise en œuvre d'une vaste solidarité ; voilà la solution proposée à des problèmes urgents qui intéressent notre pays non moins que le sien.

Cette solution passe par l'indépendance de « nations », que l'auteur définit au passage comme l'affirmation d'une « vocation collective », mais elle est au-delà du nationalisme. Celui-ci se satisfait trop souvent de démagogie verbale et de slogans agressifs, au lieu de rechercher dans la transformation des structures économiques, par des méthodes efficaces et une stricte discipline, la réalisation d'une indépendance réelle, au-delà de l'indépendance nominale.

Cette solution passe par la planification, mais elle est au-delà du marxisme, non moins incapable que l'économie libérale, d'assurer un développement harmonieux de ces pays au service des masses populaires. Tout en reconnaissant que le bilan de la colonisation n'est pas entièrement négatif, M. Mamadou Dia dénonce bien entendu, avec vigueur, le « colonialisme », contre lequel se dresse la révolution du XX^e siècle : la grande révolte des « peuples prolétaires ». Mais il est assez lucide pour reconnaître que les risques de « néo-colonialisme » qui menacent ces jeunes nations, nouvellement émancipées, ne viennent pas d'un seul côté. Le colonialisme soviétique est dénoncé comme il le mérite — les illusions du « neutralisme positif » — non moins que le néo-colonialisme implanté dans certains pays indépendants du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord.

C'est au dépassement du colonialisme, ou d'un libéralisme désuet, d'un nationalisme de repli et d'impuissance, ou des faux espoirs du marxisme, que M. Mamadou Dia convie les dirigeants africains et occidentaux. Son livre, plein de sagesse, est pour nous tous un appel à la réflexion, un stimulant pour l'imagination créatrice des hommes politiques, des économistes, des universitaires. Il facilitera entre pays industrialisés et pays en voie de développement l'organisa-

tion d'un dialogue permanent, appelé à se développer de façon continue.

Mais comme il est difficile de traduire dans les faits les principes de cette haute sagesse et les impératifs de ce réalisme supérieur ! L'échec de la Fédération du Mali pourrait inciter à quelques réflexions amères. Cette première tentative de dépassement du « micro-nationalisme » s'est soldée par un cuisant échec. Les communications sont pratiquement rompues entre Dakar et Bamako. Les trains s'arrêtent sur le pont de la Falémé... Cependant M. Mamadou Dia nous laisse sur des propos d'optimisme. Et il a raison : d'autres regroupements s'ébauchent en Afrique. La conférence de Dakar vient d'étudier la possibilité d'un marché commun africain, étroitement associé à la Communauté européenne, auquel participeraient les pays de l'ex-A.E.F., les quatre Etats de l'Entente, le Sénégal, le Cameroun, la Mauritanie, Madagascar, peut-être demain la Tunisie.

C'est dans cette Communauté de nations solidaires, associant l'Europe et l'Afrique, et largement ouverte sur le monde que l'une et l'autre trouveront la voie la plus sûre pour construire, dans la liberté, leur avenir commun. N'en doutons point : leur « développement réciproque » exige de part et d'autre un puissant effort pour dépasser les formules périmées. Mais n'est-ce pas là une tâche exaltante, le « grand dessein » qui manque au monde libre ?

Jacques MALLET.

Presses Universitaires de France.

Les Nations et l'organisation de la paix

Le XX^e siècle sera fédéraliste ou ne sera pas », déclarait Proudhon au siècle dernier, entendant par là que le mythe de la souveraineté nationale et de l'Etat unitaire conduirait le monde moderne au chaos.

L'expérience contemporaine a prouvé la justesse de cette affirmation en montrant la nécessité de concilier à la fois la liberté et l'efficacité des communautés humaines grâce à la création, au plan international, de structures supranationales et, au plan local, de régions plus ou moins autonomes au sein de l'Etat national, en vue de protéger les libertés des minorités ethniques. On s'écarte sans doute du fédéralisme classique, mais on construit des sociétés neuves adaptées à notre temps. Ces problèmes se posent avec une particulière acuité dans une conjoncture de décolonisation qui contraint à repenser toute la structure des relations de l'Europe et de l'Afrique, des pays africains entre eux et des communautés européennes et africaines au sein de chaque Etat africain et particulièrement en Algérie.

C'est dire la très grande actualité de l'ouvrage dense et lucide d'André Bossin : *Les Nations et l'organisation mondiale de la paix*, consacré à ces problèmes (1).

On y lira avec très grand intérêt une étude détaillée des mesures instituées, du Moyen-Age jusqu'à l'époque actuelle, pour la protection des minorités. L'analyse du système créé en 1919 et contrôlé par la S.D.N. retiendra l'attention de tous ceux qui cherchent à définir les garanties nécessaires à donner, dans le cadre d'un règlement pacifique franco-algérien, à la Communauté européenne en Algérie et à la Communauté musulmane en France.

Sur la promotion des peuples d'outre-mer, André Bossin

a pris une position libérale ; il estime que la solution fédérative d'associations librement consenties permettra à la France de maintenir des liens fraternels avec ses anciennes possessions d'outre-mer et qu'il faut créer un Etat algérien, membre d'un vaste ensemble confédéral franco-africain.

Pour remédier à « l'émiettement » du monde — 30 Etats en 1914, 60 en 1939, 93 en 1959 — André Bossin propose des solutions à la fois réalistes et généreuses : la constitution d'Etat plurinationaux à structure fédérale, permettrait de diminuer le nombre des Etats indépendants au moment où les techniques modernes exigent la constitution de grands ensembles ; et l'union de ces Etats plurinationaux au sein d'une Communauté confédérale mondiale dotée d'un Parlement et d'un gouvernement contribuerait à diminuer les tensions internationales et les causes de conflit.

Cet ouvrage solide et très documenté apporte une utile contribution à l'avènement de la société fraternelle rêvée par Marc Sangnier.

Philippe SAINT-MARC.

(1) Paris. Editions ouvrières.

Poésie et mystique arabes

RENE KHAWAM appartient à une lignée de ces Arabes chrétiens auxquels la langue arabe doit encore son existence. Le service qu'il rend aujourd'hui à son pays d'origine est de même ordre. Par deux livres parus presque en même temps, *La Poésie arabe* (1) et les *Propos d'Amour des Mystiques musulmans* (2), il contribue à nous révéler la littérature et la pensée des Arabes dans ce qu'elles ont de plus pur. Homme d'une double culture, formé à nos disciplines comme aux traditions de l'Islam, René Khawam ne se contente pas de traduire les textes : il les fait revivre. Il les introduit dans la langue française. Je ne suis pas à même d'apprécier l'exactitude de sa traduction, je suis sûr de sa valeur littéraire. Les deux livres lus à la suite m'ont été une joie.

Ces anthologies sont l'une et l'autre précédées d'études savantes mais aisées. La mise au point sur la mystique musulmane, qui précède les *Propos d'Amour* est de la plus sûre critique. Elle situe exactement ce courant dans l'ensemble de la tradition islamique. Quant à *La Poésie arabe*, cet ouvrage est accompagné du meilleur commentaire sur le développement de cette poésie et sur sa métrique.

Puiser à toutes les sources est un privilège de notre temps. Sans doute nos contacts avec la littérature et la pensée arabes sont-ils lointains. Notre Moyen-Age s'en est alimenté. Saint-Jean de la Croix, notre plus grand mystique, doit aux Soufis. Mais depuis le Moyen-Age, jamais l'interpénétration des cultures n'avait été aussi profonde. Nous devons à un René Khawam qu'elle ne soit pas de surface, mais que nous communiquions vraiment avec l'âme des peuples arabes, et dans ce qu'elle a de meilleur, et dans ce qu'elle a pour nous de plus enrichissant. Grâce à ces deux livres, nous possédons quelque chose de plus, je ne sais quelle tendresse neuve pour nous, des images à nous inédites, des rythmes mêmes que nous ignorions. Qu'il soit donc loué pour avoir mieux introduit la source arabe dans la littérature française.

Georges LE BRUN KERIS.

(1) Seghers.

(2) Editions de l'Orante.

Sur la dérive de Moscou

de Georges LE BRUN KERIS

Essai sur les incarnations contemporaines du marxisme.

SUR la dérive de Moscou (1) appartient à cette catégorie d'œuvres auxquelles il convient de renvoyer sans plus tarder le lecteur.

C'est miracle en effet d'avoir fait tenir en si peu de pages un texte aussi dense. L'auteur, grand lecteur et grand voyageur, nous livre une riche moisson de réflexions sur « les épousailles » du marxisme et des civilisations russe, islamique, africaine, indienne, chinoise.

Car si l'on approfondit l'analyse, il n'est plus possible de se rassurer en espérant que la religion et les mœurs des pays menacés par l'expansion du communisme opposeront à ce dernier une barrière aussi efficace que celle à laquelle s'est jusqu'à ce jour heurté le christianisme. Tantôt l'on découvre, au plus profond de la tradition, des affinités avec la religion nouvelle, tantôt la décadence et la dégénérescence de ces vieilles civilisations, parfois hâtées par le choc de la colonisation européenne, ont miné par avance toute possibilité de résistance spirituelle à l'invasion des doctrines communistes.

Sans doute des conflits peuvent-ils ressurgir en une phase ultérieure : la Russie où le triomphe du marxisme est le plus ancien en fournit maints exemples. Mais, dans l'ensemble, G. Le Brun Keris n'est pas optimiste...

Même si certaines de ses thèses peuvent paraître discutables, lo moins faut-il l'approuver d'avoir rappelé qu'une modification du sens actuel de l'histoire dépend de notre courage et de notre volonté, bien sûr, mais « surtout de notre amour ». La formule est plus valable que les recettes naïves de tant de spécialistes « d'action psychologique » ou de « réarmement moral », en quête de contre-idéologies de pacotille et d'imitation.

Ce que l'auteur écrit de l'Afrique du Nord vaut pour les autres régions du monde dressées aujourd'hui contre l'Europe : « L'Islam ne perd la foi que par notre propre manque de foi. Tout ce qui se dégrade dans le monde s'est d'abord dégradé dans nos cœurs ».

Jean AUBRY.

(1) Collection « Omnes Gentes ». Editions Fleurus.

Notes en bref

A. DUPUY : Le 13 Mai et la presse. (Armand Colin.)

En recourant à des textes et des images intelligemment choisies dans la Presse, ce petit livre réalise un captivant reportage sur une crise politique et passionnelle qui est en même temps un extraordinaire document sur la psychologie collective. Des foules réagissent à l'action de la propagande écrite et parlée. Des slogans, des nouvelles orientées, tronquées, déformées, des photos, des titres à la une, des caricatures créent dans l'opinion un état propice à l'enthousiasme, à l'inquiétude, ou à la panique. Un nouveau régime s'établit.

Pierre-Henri SIMON : Le Somnambule. (Seuil.)

Le Somnambule est le premier volume d'une « suite » de quatre romans intitulés *Figures à Cordouan* où l'auteur se propose d'aborder les grandes questions politiques et morales de notre époque en décrivant le destin de personnages aux prises

avec leurs problèmes personnels et avec le siècle. Ecrivain politique, essayiste, critique littéraire, Pierre-Henri Simon sait aussi donner la mesure de son talent et de son esprit d'analyse dans les œuvres d'imagination que sont les romans. *Le Somnambule* se présente sous la forme du journal intime d'un jeune intellectuel, libraire dans une petite ville de province, animateur d'un cercle politique qui raconte les conflits entre ses aspirations sentimentales et ses convictions morales et spirituelles. La composition du livre est rigoureuse, le style ferme et précis, la psychologie vraie. *Le Somnambule* qui se veut un témoignage lucide sur notre société, les hommes qui y vivent et les courants d'idées qui la caractérisent, échappe aux défauts du roman à thèse. On croit à la réalité des personnages, êtres de chair et de sang et non pas simple appui aux conceptions philosophiques de l'auteur.

Jacques de BOURBON-BUSSET : L'Olympien. (Gallimard.)

L'auteur imagine que Périclès, l'homme qui a attaché son nom à l'époque la plus étincelante de la Grèce, le maître d'Athènes pendant quinze années, explique à son fils, avant de mourir, comment il a organisé un système de démocratie dirigée, comment il a essayé de fonder une communauté des peuples grecs, comment il a pu maintenir son pouvoir par la seule force de la persuasion et faire de la cité athénienne le pur noyau de l'Hellade. Noté parmi les propos prêtés à Périclès l'Olympien : « Je passe plus de temps à expliquer, à m'expliquer qu'à agir. Je fais crédit à l'intelligence, j'ai cru, je continue à croire que la démocratie peut s'accommoder de l'intelligence. Un homme d'Etat doit convaincre les esprits, non déchaîner les passions. »

Le livre d'un moraliste clairvoyant écrit dans une langue digne du sujet traité.

Maurice PONS : Le Passager de la Nuit. (Julliard.)

Une voiture qui roule dans la nuit en direction de la Suisse, deux hommes qui sont l'un pour l'autre des étrangers, dont l'un est peut-être un terroriste ; deux « ennemis » qui apprennent à se connaître et découvrent la fraternité.

Richard WRIGHT : Fishbelly. (Julliard.)

Le dernier roman du grand écrivain noir qui vient de disparaître. Un récit âpre et souvent savoureux où se mêlent le drama et l'humour : la lente prise de conscience par un jeune Noir des étranges rapports existant entre blancs et noirs, dans un monde où les premiers font la loi et où les seconds, pour subsister et vivre, doivent se conformer à la fausse image qu'on se fait d'eux.

Louis-Ferdinand CELINE : Nord. (Gallimard.)

Céline au milieu de l'Allemagne en flammes, chroniqueur

et poète, acteur et récitant à la fois, décrit dans son style inimitable les derniers mois qui précéderent l'effondrement du Reich comme Dante les cercles de l'Enfer.

William FAULKNER : Le Hameau. (Gallimard.)

Dans le décor traditionnel du « vieux Sud », quelques familles de paysans luttent contre la fatalité de leur condition et de leur solitude, dans une nature hostile où l'homme est ramené à la mesure de l'animal. Un grand Faulkner tragique, dont l'humour n'est pas absent cependant. Ce livre, écrit en 1940, n'avait pas encore été traduit en français.

Robert MUSIL : Les Désarrois de l'élève Törless. (Seuil.)

*Dans un collège de cadets autrichiens, à la fin du XIX^e siècle, un adolescent découvre l'angoisse intellectuelle et morale devant les agissements de certains de ses camarades qui préfigurent les excès nazis. Ce court et oppressant récit, écrit à vingt-cinq ans, est une excellente introduction à l'œuvre monumentale de Musil, *L'Homme sans qualités*, qui devait occuper le reste de sa vie.*

Claude SIMON : La Route des Flandres. (Ed. Minuit.)

Des chevaux et des hommes dans la tourmente de la guerre ; la nuit, la pluie, la retraite, un camp de prisonniers. Et la pensée infatigable qui poursuit son rêve — une femme à peine entrevue — reconstruit dans l'imaginaire une autre réalité qui devra bien s'incarner un jour. Un très grand livre, dont la difficulté apparente s'efface bien vite devant l'intérêt passionné qu'il éveille.

Marthe ROBERT : Kafka. (Gallimard-La Bibliothèque Idéale.)

La plus juste étude consacrée à l'auteur du Procès, considéré dans son œuvre et à travers elle. La solitude d'un grand génie précurseur. Une biographie, des pages choisies, des jugements d'amis ou d'écrivains complètent cet ouvrage selon l'excellente formule de cette collection.

Jules ROY : La Guerre d'Algérie. (Julliard.)

Un homme regarde avec effroi la terre sur laquelle s'est déroulée sa jeunesse heureuse, mais que la guerre a ravagée moralement et physiquement. Un cri d'angoisse qui soulage une conscience torturée.

Candida MOIX : La Pensée d'Emmanuel Mounier. (Seuil.)

Candida Moix nous fait suivre pas à pas dans une fidélité parfaite à la lettre et à l'esprit, l'aventure spirituelle, le mouvement même, repris constamment à sa source de l'œuvre totale d'Emmanuel Mounier, faite d'une confrontation, d'une harmonie sans cesse recherchée entre une pensée et une vie se fécondant l'une l'autre, dans la présence attentive et amoureuse au siècle, à ses luttes, à ses maux et à ses espérances.

Fabriquer de l'homme ?

par Etienne BORNE

CULTIVER dans un bocal une semence d'homme, en observer la croissance pendant vingt-neuf jours, la jeter ensuite aux ordures, cette manipulation du mystère de la vie par des mains téméraires est bien faite pour susciter d'abord le scandale et même l'épouvante. Le savant bolonais qui hasarda l'expérience n'est pas sans réhabiliter les alchimistes d'une Renaissance qui, après les contraintes du Moyen Age libéra tant de folies jusqu'alors inconnues ou sommeillantes et qui nourrit, entre autres démesures, le rêve de fabriquer de l'homme en torturant la matière à force de procédés interdits. La trouble audace du geste se retrouve dans le passage du second *Faust* où Goethe décrit non sans ironie l'artificielle conception de l'« homunculus » par des techniques chimiques aidées, il est vrai, par la plus efficace présence de Méphistophélès : et c'est pour humilier la science des savants devant la sagesse de la vie. L'entreprise, cette fois, ne relève plus de la magie ou de l'humour poétique ; elle a été amorcée dans un laboratoire moderne, elle ne pourra pas ne pas être répétée ailleurs et poussée beaucoup plus loin, car, serait-elle tentation des ténèbres, elle trouve une complicité dans cette essence prométhéenne et titanique qui entre dans la composition de l'humaine substance. Quelque chose commence, sublime ou sinistre on ne sait, et qui a même importance que la découverte et l'usage des pouvoirs longtemps encevelis dans l'atome.

DES lors « le meilleur des mondes » que décrit un romancier visionnaire n'est plus utopie mais possibilité peut-être prochaine. A côté de l'humanité vulgaire, enfantée dans l'obscurité hasardeuse de la passion charnelle, la science de demain n'est pas incapable de forger une humanité de choix, affranchie, par sélection et conditionnement, de la fatalité des maux héréditaires, et dont on attendra qu'engendrée dans la clarté de la seule raison, elle ait plus de jour dans l'esprit et moins de nuit dans le cœur. Un homme surgira-t-il dépassant les limites de l'homme, faisant enfin de l'humanité autre chose qu'une espèce biologique ? Le monde deviendra-t-il enfin, dans son cerveau pensant que sont ses laboratoires d'avant-garde, « la machine à faire des dieux » dont parlait énigmatiquement Bergson ? Ou au contraire de la profanation du mystère ne peut-il sortir que déchéance, dégradation et dérision ? Une fabrique industrielle de l'hom-

me ne peut-elle produire que des monstres, déshonneurs de notre race ? Ou pire encore, le succès de l'opération ne serait-il pas sa faillite, si le surhomme attendu n'était qu'un robot perfectionné, construit pour travailler longuement sans ennui, mélancolie et impatience, pour être toujours en harmonie avec lui-même et avec autrui, tant il serait invulnérable à toute passion, bref pour composer le citoyen-esclave inscrit rationnellement à sa place dans un ordre totalitaire ? A entreprendre sur la nature et sur Dieu, à violer ce secret dans lequel les puissances tutélaires ont caché les commencements d'avant le commencement, on aurait fabriqué un homme à qui rien ne manquerait, sauf l'âme, c'est-à-dire tout.

LA science n'a pas de droits contre la conscience. Là est la vérité éternelle qu'il ne faut point laisser prescrire. Les Eglises, gardiennes des valeurs de l'esprit, ont leur mot à dire sur la légitimité des expériences bolonaises. Il reste que pour ce redoutable problème nous n'avons pas encore de solution véritablement apaisante. « L'« homunculus » du second *Faust* est fabriqué par un savant, chez qui la démesure rationaliste a tué l'esprit et l'âme, et qui prétend « qu'un cerveau destiné à penser supérieurement doit être désormais créé par un penseur ». Et Goethe se rit de cette superbe pédantesque au nom d'une nature divinisée, qui est plus païenne que chrétienne. Et cette morale ne peut être notre morale. La théologie et la philosophie, qui ont à juger en dernier ressort, doivent remettre sur le métier cette notion si confuse de nature, car dans ce que nous appelons respect de la nature il entre autant de superstition que de piété authentique. Devant la question posée, il n'est pour l'instant d'autre réponse que le doute, l'anxiété et la recherche laborieuse à la question posée. Une certitude demeure, inébranlée parce qu'inébranlable. Même si l'expérience bolonaise avait été conduite à un terme encore impossible, la créature n'aurait nullement pris la place du Créateur. L'homunculus à peine ébauché était greffé sur un élan vital qu'un autre que l'homme a lancé dans la matière, et allumer un flambeau à un flambeau ce n'est nullement inventer le feu et la lumière. Dieu reste la cause et le principe même si l'essentiel de son œuvre passe par des mains d'hommes. En l'occurrence, la définitive vérité morale est à trouver — mais la vérité métaphysique et religieuse de la création ne vacille pas.